

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE  
POPULAIRE NATIONALE

**Le Président  
Tebboune signe  
le décret**

P. 24

PRÉSIDENTE

**Le Président  
Tebboune procède  
à un remaniement  
ministériel**

P. 3

COMMUNICATION POLITIQUE

**Belhimer : «bâtie sur les  
revendications légitimes, l'Algérie  
nouvelle fera face à quiconque  
oserait l'attaquer»**

P. 3

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU TERRITOIRE NATIONAL

## Dix nouvelles wilayas dans le Sud

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière, et nommé des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas, a indiqué dimanche un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière. Il s'agit des wilayas de: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanet, El M'Ghair, El Menia.

P.p 3-24 DKnews-APS



### FINANCE

**Publication de la loi de  
règlement budgétaire  
pour l'exercice 2018**

P. 6

### INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Le CNOP "condamne  
fermement" les appels  
à la grève du SNAPO**

P. 4

### PÉTROLE

**Le Brent entame  
la semaine à 63,39  
dollars à Londres**

P. 7

### SANTÉ

VERTIGES

**Mais d'où  
ça vient ?**

P.p 12-13

### FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

**MC ALGER - ES TUNIS  
Les Algérois  
pour confirmer  
leurs ambitions**

P. 21



JOURNÉE NATIONALE  
DE LA CASBAH

**Impliquer les  
associations  
dans la  
sauvegarde  
de ce site  
historique  
(Fondation Casbah)**

P. 16

AIR ALGÉRIE

**Perturbation  
des vols à  
destination  
du Sud à  
cause de  
vents de  
sable**

P. 2

## MÉTÉO

## Des pluies parfois sous forme d'averses au centre et à l'est du pays (BMS)



Des pluies, parfois sous forme d'averses, ont affecté hier plusieurs du Centre et de l'Est du pays. Selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Les wilayas concernées par ce BMS placé au niveau de vigilance orange et dont la validité court de lundi à 12h00 jusqu'à mardi à 9h00, sont: Tipaza, Alger, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, M'Sila et Djelfa, précise la même source.

Les quantités des pluies prévues sont estimées entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40mm, selon le bulletin.

## TAMANRASSET

## Trois décès et 16 blessés dans un accident de la circulation survenu entre In Salah et El-Menia

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées, dimanche soir, dans un accident suite au renversement d'un camion entre In Salah et El-Menia, a-t-on appris des services de la Protection civile à Tamanrasset.

Selon la même source, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'In Salah, sont intervenus hier à 21h27m, suite au renversement d'un camion à 55 km au nord d'In Salah sur la route menant vers El-Mania.

Cet accident a fait 03 morts et 16 blessés à différents degrés, a affirmé le chargé de l'information de la protection civile à Tamanrasset, le lieutenant Mouatssi Abdelfettah.

La même source a précisé qu'un camion anti-incendie et deux ambulances (02) de la Protection civile avaient été mobilisés pour transférer les morts et les blessés vers l'hôpital d'In Salah.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

## ORAN

## Incendie dans six habitations précaires à Es-Sénia

Un incendie s'est déclaré dimanche dans six (6) habitations précaires au niveau du bidonville "CUMO" dans la commune d'Es-Sénia (Oran) ayant conduit à une asphyxie légère de trois femmes, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Sitôt alertés, les services de la protection civile sont déplacés sur les lieux du sinistre, où ils ont pu circonscire les flammes et empêché leur propagation au reste des habitations de fortune voisines, a-t-on indiqué, soulignant que les causes de l'incendie demeurent, pour l'instant, inconnues.

Les agents de la protection civile ont réussi à secourir trois (3) femmes, âgées entre 27 et 31 ans, qui souffraient d'une gêne respiratoire en leur prodiguant les soins nécessaires sur place avant de les évacuer à la polyclinique d'Es-Sénia, a-t-on ajouté.

Pas moins de 96 agents de la protection civile tous grades confondus, de même que 14 engins de différents types et six véhicules de secours ont été mobilisés pour cette intervention, a-t-on indiqué de même source.

## PRÉVENTION CONTRE LA COVID-19

## La Sûreté d'Alger intensifie les opérations de contrôle



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont intensifié les opérations de contrôle périodique des activités commerciales dans le cadre des mesures de prévention contre le Coronavirus, enregistrant au cours de la période allant du 8 au 14 février, 360 mises en demeure et 20 mesures de fermeture immédiate des commerces, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la Sûreté nationale (SN). Les mêmes services ont également enregistré 2603 opérations de contrôle de commerce ou de locaux.

Plusieurs mesures administratives ont également été prises, suite à ces infractions, à savoir: "360 mises en demeure et 20 procédures de fermeture immédiate des commerces", lit-on dans le communiqué.

## ALGER

## Démantèlement d'une bande criminelle de trafiquants de drogue

Les services de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais (Alger) ont démantelé une bande criminelle de trafiquants de drogues, a indiqué dimanche un communiqué de ces services.

L'opération a donné lieu à l'arrestation de quatre (04) individus et la saisie de 12 plaques de cannabis, 149.640 DA, un pistolet à impulsion électrique (Taser), trois (03) cartouches, deux (02) armes prohibées et cinq (05) téléphones portables, a précisé le communiqué.

Après parachèvement des procédures en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, a conclu le document.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## Quatre morts et 125 blessés le week-end dernier



Quatre (04) personnes ont trouvé la mort et 125 autres ont été blessées dans 108 accidents de la route survenus le week-end dernier en zones urbaines, a indiqué dimanche un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain est à l'origine de ces accidents, a ajouté la même source. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à l'effet de "respecter le Code de la route et faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, notamment avec les intempéries enregistrées dernièrement dans la plupart des wilayas du pays".

La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 joignables 24h/24 pour tout signalement.

## AIR ALGÉRIE

## Perturbation des vols à destination du Sud à cause des vents de sable



La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé dimanche, dans un communiqué, des perturbations dans son programme, de et vers le Sud du pays en raison des mauvaises conditions météorologiques.

"En raison des mauvaises conditions météorologiques défavorables sur les aéroports du Sud (vent de sable et mauvaise visibilité), Air Algérie annonce des perturbations dans son programme, de et vers ces aéroports jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques" a précisé la compagnie sur sa page Facebook.

L'Office national de la météorologie a indiqué dimanche dans un bulletin météorologique spécial (BMS), modifiant et remplaçant un précédent BMS émis samedi, que des vents forts continueront de souffler, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas de l'intérieur, côtières et du Sud, réduisant localement la visibilité par des particules de sable et/ou de poussière en suspension.

Les wilayas concernées par ce BMS qui s'étale de dimanche à 18h00 à lundi à 12h00, de niveau de vigilance orange, sont Béchar, Adrar, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel Abbes, Mascara, Saida, Tiarret, Laghouat, Djelfa, M'sila, Ain Defla, Médéa, Tissemsilt, Blida, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bejaia.

Sont également concernées les wilayas de Biskra, Batna, Khenchela (sud), Tébessa (sud) et El Oued.

## TLEMENEN

## Plus 3 kg de kif traité saisis



Les éléments de la police de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi plus de 3 kg de kif traité et 650 comprimés psychotropes et arrêté un (1) suspect, indique dimanche un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Cette opération, menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants, intervient après "exploitation d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogue au niveau de son domicile".

Après identification du suspect, les éléments de la police, en coordination avec le Parquet territorialement compétent, ont saisi, à l'issue de la perquisition du domicile du mis en cause, une quantité de kif traité de 3,080 kg, 650 comprimés psychotropes et une somme d'argent", note le communiqué.

Le prévenu a été déferé devant le procureur de la République territorialement compétent.

## PRÉSIDENTE

## Le président Tebboune procède à un remaniement ministériel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé dimanche le décret présidentiel n° 78 portant remaniement ministériel, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

En vertu de ce décret, sont nommés mesdames et messieurs:

-Abdelaziz Djerad : Premier ministre.

-Sabri Boukadoum: Ministre des Affaires étrangères.

-Kamel Beldjoud: Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.

-Belkacem Zeghami: Ministre de la Justice, garde des Sceaux.

-Aïmene Benabderrahmane : ministre des Finances.

-Mohamed Arkab: ministre de l'Énergie et des Mines.

-Chems Eddine Chitour: ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables.

-Tayeb Zitouni : ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit.

-Yucef Belmehdi: ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

-Mohamed Ouadjaout : ministre de l'Éducation nationale.

-Abdelbaki Benziane: ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

-Hoyam Benfriha: ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

-Malika Bendouda: ministre de la Culture et des Arts.

-Sid Ali Khaldi: ministre de la Jeunesse et des Sports.

-Hocine Cherhabil: ministre de la Numérisation et des Statistiques.

-Brahim Boumzar: ministre de la Poste et des Télécommunications.

-Kaoutar Krikou: ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

-Mohamed Bacha: ministre de l'Industrie.

-Abdelhamid Hemdani: ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

-Tarek Belaribi: ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

-Kamel Rezig: ministre du Commerce.

-Ammar Belhimer: ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement.

-Kamel Nasri: ministre des Travaux publics et des Transports.

-Mustapha Kamel Mihoubi: ministre des Ressources en eau.

-Mohamed Ali Boughazi: ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.

-Abderrahmane Benbouzid: ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

-El-Hachemi Djaâboub: ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

-Bessma Azouar: ministre des Relations avec le Parlement.

-Dallila Boudjemaa: ministre de l'Environnement.



-Sid Ahmed Ferroukhi: ministre de la Pêche et des Productions halieutiques.

-Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad: ministre de l'Industrie

pharmaceutique.

-Nassim Diafat: ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.

-Yacine El-Mahdi Oualid: minis-

tre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups.

-Ismail Mesbah: Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de la Réforme hospitalière.

-Salima Souakri : Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite.

-Yahia Boukhari: Secrétaire général du Gouvernement.

En vertu de ce remaniement ministériel, le Président de la République a décidé de réduire le nombre de départements ministériels et de se focaliser sur l'efficacité sur le terrain par l'implication de nouvelles compétences.

## REMANIEMENT MINISTÉRIEL

## Implication de nouvelles compétences dans le secteur économique, réduction du nombre de départements

Le remaniement ministériel opéré dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a débouché sur la réduction du nombre de départements ministériels, avec toutefois l'implication de nouvelles compétences notamment dans le secteur économique tout en maintenant les ministères de souveraineté à leurs postes respectifs. Le remaniement du Gouvernement de Abdelaziz Djerad aura touché principalement le secteur économique, alors que le nombre des départements a été ramené, pour des raisons d'efficacité, à 34 ministères, à travers la fusion et la suppression de certains départements. A cet effet, les ministères de l'Énergie et des Mines ont été fusionnés et confiés à Mohamed Arkab qui remplace ainsi Abdelmadjid Attar qui était à la tête du ministère de l'Énergie depuis juin 2020.

Le Président Tebboune a également nommé Mohamed Bacha à la tête du ministère de l'Industrie, en remplacement de Ferhat Ait Ali Braham, tandis que le secteur de la Numérisation et des Statistiques a été confié à Hocine Cherhabil en remplacement de Mounir Khaled Berrah.

L'ancien directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Tarek Belaribi a été promu au poste de ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et

succède Kamel Nasri, nommé en juin 2020. Ce dernier a changé de portefeuille puisqu'il est désormais chargé du ministère des Travaux publics et des Transports, en remplacement de Farouk Chiali. Le président de la République a en outre confié le secteur des Ressources en eau à Mustapha Kamel Mihoubi qui remplace Arezki Berraki, de même que Mohamed Ali Boughazi, nommé ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial à la place de Mohamed Hamidou. Mme Dalila Boudjemaa, qui avait occupé pendant plusieurs années le poste de directrice générale de l'Environnement, a été promue ministre de l'Environnement, un portefeuille qu'occupait Nassira Ben Harrats, alors que le secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhari a été maintenu. En tout, sept (7) ministères, trois (3) ministères délégués et un secrétaire d'Etat ont quitté le gouvernement. Il s'agit de Abdelmadjid Attar, Ferhat Ait Ali Braham, Mounir Khaled Berrah, Farouk Chiali, Arezki Berraki, Mohamed Hamidou, Nassira Ben Harrats, outre Hamza Al Sidi Cheikh (ministre délégué chargé de l'environnement saharien), Aïssa Bekkal (ministre délégué chargé du Commerce extérieur), Bachir Youcef Sehairi (chargé de l'Industrie cinématographique) et Mohamed-Cherif Belmihoub (ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective).

## COMMUNICATION POLITIQUE

## «Bâtie sur les revendications légitimes, l'Algérie nouvelle fera face à quiconque oserait l'attaquer» (Belhimer)

Le ministre de la Communication, Porteparole du Gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé dimanche que l'Algérie nouvelle, bâtie sur les "revendications légitimes" du Hirak populaire authentique, fera face à quiconque oserait l'attaquer, médiatiquement ou par tout autre moyen.

Dans un entretien accordé au quotidien "El Djemhouria", M. Belhimer a assuré que le peuple algérien "est suffisamment conscient et n'autorisera pas à ce type de manœuvres tramées contre son pays de menacer la stabilité et la paix régnantes, d'autant plus qu'il avait subi les affres du colonialisme, puis le terrorisme des années durant".

Les positions de l'Algérie "sont fondées sur les considérations du droit, de la justice et de l'honneur, et l'Algérie ne déviara guère de ses positions ni elle marchandera ses principes", a-t-il souligné, faisant savoir que "le grand chantier lancé il y a une année, commence à porter sobrement ses fruits".

"La preuve la plus tangible serait la concrétisation par le Président de la République de son engagement, à travers l'amendement de la Constitution tel que l'aurait souhaité le peuple et soulevé par les jeunes lors du Hirak populaire béni", a soutenu le ministre de la Communication. La Constitution de 2020 est "un gage pour mettre le train de l'édification sur les rails, à juste titre", dira-t-il, indiquant que les auteurs participants à son élaboration, parmi l'élite, les cadres universitaires et les compétences politiques, "contribuent aujourd'hui de manière intense à l'enrichissement des textes réglementaires y afférents, tels que le projet de loi électorale et le projet de loi sur les partis politiques".

De même qu'ils contribuent, poursuit-il, à enrichir "la loi relative à l'information, laquelle sera soumise à des amendements à même de

démontrer les efforts de l'Etat pour la promotion des libertés, et renforcer le rôle des moyens d'information, comme partenaire efficace dans le redressement de l'Etat, voire un accompagnateur des efforts déployés dans le développement". Par ailleurs, le porte-parole du Gouvernement a estimé que "les jeunes sont aujourd'hui tout à fait conscients que l'Algérie de demain ne saura être édiflée sans une participation forte et efficace à la reconstitution des institutions législatives ainsi qu'aux efforts sincères et idées constructives".

L'Algérie de demain, ajoute-t-il, ne pourra se construire sans "la mise en échec de toute tentative visant la dispersion de la cohésion nationale, renforcée d'ailleurs par les bras du peuple et de son armée lors du Hirak du 22 février", soulignant que "Tère de l'allégeance est révolue".

S'agissant de la nouvelle loi électorale, M. Belhimer a affirmé que la mouture du projet de loi propose des "solutions efficaces pour extirper la corruption qui a porté atteinte à l'image de l'Algérie et miné l'action de ses institutions, y compris les institutions élues qui ont eu affaire à l'argent sale et la corruption, pour acheter les voix et les consciences et mettre à l'écart les compétences probes".

Le texte renferme également des "règles relatives au financement de la campagne électorale, lequel financement a été limité par un article dudit avant-projet, aux apports des partis politiques, aux contributions personnelles du candidat, aux dons monétaires ou en nature provenant des citoyens, ainsi qu'aux aides éventuelles de l'Etat pour les jeunes candidats".

Il est question aussi dans l'article, "d'un possible remboursement par l'Etat d'une partie des dépenses de la campagne électorale". Après avoir affirmé qu'"il n'y a aucun inconvénient à ce que la mouture de cet amendement soit

diffusée", M. Belhimer a précisé que "le travail est en cours en vue de la distribuer aux partis politiques, en vue de solliciter leurs avis et enrichir le débat avant la soumission de la mouture finale", ajoutant que les orientations du Président Tebboune soulignent "un nécessaire achèvement dans les plus brefs délais, de l'élaboration de l'avant-projet, en préparation des prochaines échéances".

Abordant le dossier de la mémoire, le ministre a indiqué que l'Algérie y "accorde "une grande importance" et œuvre "à plusieurs niveaux, à recueillir les informations et les données indispensables au parachèvement du processus de récupération des archives, à l'effet de condamner les crimes du colonialisme français inique et d'informer les générations, de la réalité vécue et endurée par nos aïeux, tout au long d'un siècle et demi de barbarie coloniale".

Pour M. Belhimer, les démarches entreprises par la partie française dans ce cadre iront, si elles respectent un caractère scientifique et impartial, dans le sens d'une mise à nu des vérités qui condamnent la France coloniale, même si cette dernière a tenté de les occulter et de nier la réalité qui est toujours vécue par les enfants du peuple algérien dans notre Sahara transformé à l'époque par le colonisateur en champs pour essais.

## Importation de véhicules: le dossier traité selon des conditions garantissant l'approvisionnement du marché

Concernant l'importation de véhicules, M. Belhimer a affirmé que ce dossier a été confié à une commission ministérielle compétente présidée par le ministre de l'Industrie, relevant que cette commission remplissait ses missions sur étapes et selon des conditions susceptibles d'approvisionner le marché en véhicules avec

des caractéristiques requises pour la protection du citoyen et de l'économie nationale".

Pour le ministre, la pression dans cette affaire s'explique par "la stagnation" qui marque le marché de véhicules en raison de "l'héritage des usines de "gonflage pneumatique" et de leurs répercussions sur l'économie nationale sans que le citoyen n'en bénéficie".

Il a rappelé, dans ce cadre, que le Gouvernement "a rouvert le dossier avec l'objectif de servir l'intérêt général et instaurer une véritable industrie automobile, l'autorisation d'importation étant conditionnée par la création d'unités de production avec un taux d'intégration très élevé à l'avenir". Aussi, a-t-il évoqué l'amélioration du climat d'investissement à la faveur de la batterie de textes de loi que s'attèle à élaborer et publier le Gouvernement, tous secteurs confondus, en concertation avec l'ensemble des partenaires.

Abordant la relance de l'économie nationale, le ministre de la Communication dira qu'il est la réalisation de cette relance exige de "garantir au produit national une place sur les marchés mondiaux". Il faudra d'abord "assurer la disponibilité de tous les produits sur le marché local, à travers la création des pôles de productions spécialisés dans les différentes régions du pays", a-t-il ajouté.

Le ministre a également souligné que l'Algérie est "un pays pivot" et joue "un rôle majeur" dans le continent africain, estimant qu'il est temps de l'exploiter économiquement en tissant des partenariats permanents mutuellement bénéfiques pour tous les pays du continent". Evoquant le bilan de son secteur, M. Belhimer a indiqué que tous les ateliers et les actions entreprises jusqu'à ce jour s'inscrivent dans le cadre d'un "plan d'action mis en place en concertation avec tous les acteurs et les professionnels du secteur".

## ALGÉRIE-UE

**"Nous devons tirer le plus de bénéfice de l'accord d'association" (Experts)**

Le dialogue entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) "doit se tenir toujours en vue d'en tirer le plus de bénéfice de l'accord d'association Algérie-UE", ont préconisé les participants au séminaire organisé par l'institut National d'études de stratégie globale (INESG), dimanche à Alger.

Les experts de différents secteurs qui ont pris part aux travaux de la première journée d'étude sur l'accord d'association Algérie-UE organisée par l'INESG sous le thème "état des lieux et perspectives", ont souligné "la nécessité d'étudier objectivement les faiblesses et les lacunes de la stratégie suivie jusque là dans les négociations sur l'accord d'association avec l'UE".

Les intervenants ont souligné que l'accord en question présente "beaucoup de points positifs que l'Algérie est en mesure d'exploiter". "C'est à nous de voir comment bénéficier des dispositions de cet accord sur tous les volets", a souligné Noureddine Ben Friha, soutenu par bon nombre d'experts, lors de son intervention, avant de préciser que "même les autres partenaires de l'UE ont eux aussi leur difficultés".

De son côté, le directeur des relations commerciales bilatérales à la Direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce, Derradji Samir a insisté sur la nécessité de profiter des avantages octroyés par l'accord d'association Algérie-UE.



Afin de réussir la diversification de l'économie algérienne, M. Derradji estime qu'il faut surtout attirer suffisamment d'investissements directs étrangers (IDE) et de bénéficier de l'apport du savoir faire étranger comme le prévoit l'accord lui-même.

Citant les efforts de l'Algérie dans le cadre des mesures incitatives visant à capter les IDE, le responsable du minist-

tère du Commerce évoque la règle 51/49 qui a été réaménagée et spécifiée seulement pour les secteurs stratégiques.

L'accord d'association Algérie-UE est entré en vigueur en 2005, suite à une demande introduite par l'Algérie auprès de la Commission européenne en 1993. Il visait à établir un partenariat privilégié touchant tous les secteurs de l'économie.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Le CNOP "condamne fermement" les appels à la grève du SNAPO**

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) "condamne fermement" les déclarations, publications et appels à la grève et boycott des commandes par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), a indiqué dimanche le président du Conseil, Abdelkrim Touahria dans un communiqué publié par son organisation professionnelle.

Le CNOP "condamne sans réserve les agissements et déclarations du SNAPO qui à défaut de propositions constructives pour améliorer la situation de notre profession et la préservation de la santé de nos concitoyens, s'isole de l'ensemble de la profession et verse dans des polémiques diffamatoires", selon le communiqué. Il a salué, par la même, "la solidarité, le courage et les efforts consentis par l'ensemble de la corporation pharmaceutique pour faire face à la crise sanitaire liée au covid-19, qui a bousculé les systèmes de santé de la planète entière et à laquelle

il continue à faire face", affirme le CNOP dans son communiqué, en réitérant son soutien aux réformes engagées et auxquelles il est associé aux côtés des autres acteurs pour développer le secteur de la pharmacie.

**L'ADPHA: les ruptures sont dues à des problèmes en amont**

Dans un communiqué distinct, en réponse à la grève blanche du SNAPO entamée depuis une semaine, l'Association algérienne des distributeurs pharmaceutiques ADPHA a estimé préférable, "de faire prévaloir le dialogue et la recherche de solutions constructives, impliquant producteurs, distributeurs et pharmaciens d'officines en concertation étroite avec les autorités publiques compétentes". Rappelant que l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament sont soumis "aux mêmes contraintes et aux mêmes règles et visent le même objectif", l'ADPHA estime que

"le SNAPO se trompe de cible en s'attaquant aux distributeurs".

Selon cette association professionnelle, les ruptures n'ont pas pour origine une quelconque pratique "malsaine" des distributeurs, mais elles tiennent à des problèmes inhérents au fonctionnement du mode de régulation. "Ces problèmes se sont toujours rapportés aux retards des autorisations de programmes d'importation, aux limites du système d'enregistrement, à la gestion des interdictions d'importation et à l'absence d'un système d'informations. Ce sont ces problèmes en amont qui dérèglent la distribution et non l'inverse", explique l'organisation professionnelle des distributeurs pharmaceutiques.

Elle fait observer qu'une réorganisation est engagée, estimant "raisonnable de faire preuve de patience et de compréhension, pour un phénomène persistant depuis plusieurs années et ainsi pouvoir apprécier dans

la durée et sur pièce, ce qui en résultera concrètement sur le terrain".

Pour l'ADPHA, tout responsable au niveau de la filière pharmaceutique nationale devrait garder à l'esprit la période exceptionnellement perturbée que traverse l'économie nationale. "Dans un tel contexte, les acteurs principaux du secteur, à l'image du SNAPO, devraient s'en tenir à un minimum de réserve et ne devraient pas alimenter les inquiétudes qui s'expriment au niveau de la population. Il y a plusieurs solutions plus apaisantes et moins contestables de dénoncer le phénomène des ruptures", observe l'ADPHA. Samedi, le SNAPO a appelé, via un communiqué publié sur sa page Facebook, à reconduire la grève blanche lancée il y a une semaine "en raison de la situation qui caractérise le marché du médicament, et l'enregistrement de nombreux médicaments en situation de rupture depuis plusieurs mois".

## TAMAZIGHT

**Vers la généralisation de l'enseignement de la langue à Chlef**

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a annoncé dimanche l'élaboration d'un plan pour la généralisation de l'enseignement de la langue Tamazight à travers la totalité des communes de la wilaya de Chlef.

Dans une déclaration en marge d'une rencontre l'ayant réunie avec des enseignants de la langue Amazighe à Beni Haoua, au zème jour des festivités de célébration de la Journée internationale de la langue maternelle, le SG du HCA a fait part de l'élaboration, par ses services, en coordination avec la direction de l'éducation de Chlef, d'un "plan pour la généralisation de l'enseignement de la langue Tamazight à travers la totalité des communes de la wilaya".

"Cette démarche s'inscrit en réponse à l'engouement croissant pour l'apprentissage de la langue Tamazight dans la région et dans le cadre de l'engagement de l'Etat à la généralisation progressive de l'enseignement de cette langue et sa promotion", a ajouté Assad, assurant que "l'enseignement de Tamazight, qui est effectif à Chlef, depuis 2014, aspire aujourd'hui à de nouvelles perspectives".

Le directeur de l'éducation de la wilaya, Mohamed Safou a, pour sa part, souligné que la direction oeuvre en collaboration avec le HCA, « à l'élargissement de l'enseignement de Tamazight, eu égard à l'existence d'un patrimoine culturel en la matière et de la demande croissante sur l'apprentissage de cette langue », a-t-il indiqué.

Selon les chiffres présentés par ce responsable, la wilaya compte près de 1.100 élèves, répartis en 48 groupes scolaires inscrits dans les classes de langue Tamazight, à travers 15 écoles, dont l'encadrement est assuré par 11 enseignants titularisés.

"Le renforcement du secteur de l'éducation par l'ouverture de nouveaux postes budgétaires, à la prochaine rentrée scolaire permettra l'ouverture de nouvelles classes pour l'enseignement de Tamazight à travers toute la wilaya », a-t-il fait savoir.

A noter que la wilaya de Chlef abrite, depuis hier samedi, les festivités officielles de célébration de la Journée internationale de la langue maternelle, à travers la tenue, à la maison de la culture du chef-lieu, d'expositions mettant en exergue différentes publications en Tamazight, outre des activités artistiques et des conférences sur la langue Amazighe et les perspectives de son développement, ainsi que sur le rôle des programmes radiophoniques dans la généralisation de l'usage de cette langue et sa promotion, entre autres.

Le programme des festivités s'est poursuivi, aujourd'hui dimanche, dans la ville de Beni Haoua, où le siège de l'association « Tifaouine » a abrité une exposition axée sur différentes activités en relation avec le patrimoine amazigh local.

L'enseignant universitaire (université d'Alger), Mohand Zerdoumi a animé, à l'occasion, une conférence sur « la problématique de l'acquisition et de l'apprentissage chez les enfants parlant la langue Amazighe », destinée aux enseignants de Tamazight.

Un lot d'ouvrages édités par le HCA, a été, également, offert au profit de l'association "Tifaouine", pour enrichir sa bibliothèque.

## RESSOURCES EN EAU

**Vers la création de "la charte de l'économie de l'eau"**

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a débattu, dimanche à Alger, du projet d'élaboration de "la charte de l'économie de l'eau" qui a pour objectif de préserver cette ressource vitale, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre a présidé, au siège du ministère, une réunion de travail consacrée à l'élaboration d'un projet de charte de l'économie de l'eau, en présence de cadres centraux du secteur et de directeurs d'institutions sous tutelle", précise-t-on de même source. Lors de cette réunion, il a été convenu de la teneur de cette charte qui comprend une série de dispositions, à même de contribuer à l'économie et à la préservation de cette ressource vitale, tout en garantissant sa durabilité pour les générations futures.

La mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans le cadre de ce qui est stipulé dans les articles 21 et 63 de la Constitution, selon le communiqué. A cette occasion, M. Berraki a insisté sur l'impératif de la préservation et de la gestion rationnelle de l'eau, étant une ressource importante pour le développement économique, et ce à travers la mise en place d'une charte nationale de l'économie de l'eau. Il a également évoqué le rôle de tous les acteurs nationaux dans la mise en œuvre sur le terrain de ce projet, soulignant la nécessité d'une coordination avec la société civile pour concrétiser les objectifs fixés.

## EDUCATION

**Révision des informations d'inscription des candidats aux examens nationaux**

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dimanche, que la période "de vérification des informations personnelles" des candidats aux examens nationaux (session 2021), s'étalera du 1er au 15 mars 2021, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre de l'organisation des examens nationaux (session 2021), "le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des candidats scolarisés et libres, que l'opération de vérification des informations pour la confirmation de l'inscription et de l'exactitude des informations personnelles des candi-

dats débutera du 1er au 15 mars 2021", lit-on dans le communiqué. Pour les candidats scolarisés, l'opération d'inscription sera effectuée à travers la plateforme numérique du ministère par les directeurs des établissements et via les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) par les candidats eux-mêmes pour consulter leurs informations, en introduisant le nom d'utilisateur et le code secret de chaque candidat figurant sur l'accusé de réception du dossier d'inscription, précise la même source. En cas d'erreur dans l'enregistrement de leurs informations,

les candidats doivent en notifier le directeur de l'établissement. Les candidats scolarisés peuvent également s'inscrire via l'espace dédié aux parents d'élèves sur la plateforme numérique. Pour les candidats libres, l'inscription se fera sur les deux sites de l'ONEC consacrés aux examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), a ajouté la même source, précisant que les candidats en question doivent notifier la direction de l'Éducation dont ils relèvent, des corrections nécessaires par écrit avant le 18 mars au plus tard.

## ORAN

## Journées d'information sur l'Ecole des sous-officiers du matériel "chahid Bendraoua Abdelkader"

Des journées d'information sur l'Ecole des sous-officiers du matériel "chahid Bendraoua Abdelkader" d'Oran se sont ouvertes, dimanche, au Centre d'information territorial de la deuxième Région militaire.

Le chef d'état-major de la 2e Région militaire, le général Bouhama Nacir a présidé, au nom du général-major, chef de la deuxième Région militaire, l'ouverture de ces journées, soulignant, dans une allocution pour la circonstance, que cette manifestation d'information sur l'Ecole des sous-officiers du matériel permet de faire connaître les différentes activités et spécialités que les étudiants et les stagiaires suivent, ainsi que les moyens et les équipements pédagogiques dont ils disposent.

Ces journées d'information, qui s'étalent jusqu'au 25 février en cours, avec la présence de différents représentants des médias, "constituent une fenêtre sur nos forces armées, à travers laquelle la société civile peut constater le saut qualitatif réalisé par l'Armée nationale populaire de manière générale et l'arme du matériel en particulier", a-t-il déclaré.

Le général Bouhama a rappelé que "cette manifestation d'information de proximité est devenue une des bonnes traditions que le Haut commandement de l'ANP a consacré dans le cadre de sa quête principale visant la concrétisation du principe de rapprochement de l'institution militaire des citoyens, notamment les jeunes, ainsi que le



renforcement les liens armée-nation". Le chef d'état major de la 2e RM a encore souligné que "ces journées d'information sur l'Ecole des sous-officiers du matériel coïncident avec la célébration de la journée nationale du chahid et représente un rendez-vous avec l'histoire qui ravive nos sentiments et sensations de recueillement à la mémoire des chouchada de l'Algérie, qui se sont sacrifiés corps et âmes pour que nous puissions jouir, aujourd'hui, de l'indépendance".

A l'occasion de cette manifestation, qui a vu la présence du wali d'Oran, Messaoud Djari, une exposition a été organisée mettant en exergue les moyens

pédagogiques et équipements utilisés dans différentes sessions de formation des élèves stagiaires de l'école, ainsi que les conditions d'accès à cet établissement, en plus de la projection d'une vidéo sur l'histoire et les activités de cette école et de l'animation de conférences.

L'Ecole des sous-officiers du matériel, connue lors de sa création sous l'appellation de centre d'entraînement et du ravitaillement s'est reconvertie, en 1980, en centre de formation technique de ravitaillement et ensuite école des sous-officiers le 23 mars 1983. Elle porte le nom du chahid Bendraoua Abdelkader depuis le 18 février 2015.

## BOUIRA

## Logement : relance des chantiers LSP et LPA

Tous les projets de logements de type socio-participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA) ont été relancés à Bouira", et ce après un retard de l'essentiellement à des contraintes techniques, administratives et à des litiges, a annoncé dimanche le wali Lekhal Ayat Abdeslam. Dans un communiqué remis dimanche à la presse, le premier magistrat de la wilaya a tenu à rassurer les souscripteurs quant à la relance de tous les chantiers LSP et LPA à Bouira pour répondre à la demande enregistrée. "Tous les chantiers LSP et LPA ont été relancés après la levée de toutes les contraintes administratives, techniques et de litiges", a assuré M. Lekhal Ayat. Quant aux projets dont les dossiers ont été introduits en justice, à l'image du chantier des 109 unités LSP à Raffour (Est de Bouira), et le projet des 80 logements promotionnels aidés à Lakhdaria (Ouest) ainsi que les 30 autres unités du même type (LPA) à Bordj Khris (Sud), le même responsable a tenu à préciser qu'ils seront tous relancés une fois une décision de justice est prise à ce propos. Par ailleurs, une rencontre devra réunir prochainement le chef de l'exécutif avec les différents services concernés pour examiner l'évolution de ces projets de logements en cours de réa-

lisation à Bouira. "Cette rencontre se déroulera dans les prochains jours avec la participation des services administratifs, techniques, ainsi que les promoteurs publics et privés et des représentants de souscripteurs des programmes LSP (Logements socio-participatif), et LPA (Logement promotionnel aidé)", est-il précisé dans le communiqué de la wilaya. Ainsi, les représentants des souscripteurs de ces deux programmes de logements (LSP et LPA) sont appelés à se rapprocher de la cellule d'écoute et du suivi mise en place au siège de la wilaya.

Une autre rencontre devra aussi regrouper prochainement M. Lekhal Ayat avec les souscripteurs des programmes de l'Agence de l'amélioration de logement (AADL). "Cette rencontre aura lieu dans les prochains semaines en présence des représentants des souscripteurs du programme AADL afin de faire la lumière sur l'évolution des projets", a expliqué le wali dans le même communiqué. Jeudi dernier, des dizaines de souscripteurs au programme 2013 de l'AADL ont observé un sit-in devant le siège local de l'Agence AADL pour dénoncer et protester contre le retard enregistré dans la réalisation et la distribution de leurs logements.

## TÉBESSA

## Des opérations sectorielles d'encouragement de l'investissement agricole à Ferkane

La commune de Ferkane (180 km au Sud de Tébessa), réputée pour ses olives, son huile d'olive et ses produits maraichers, a bénéficié de plusieurs opérations sectorielles visant à améliorer les conditions de vie des habitants et les encourager à investir davantage dans les activités agricoles, a indiqué dimanche le directeur des Services agricoles, Saïd Thamène.

Un programme ambitieux d'ouverture de 14 km de pistes rurales a été ainsi engagé, dont 9 km ont été réceptionnés tandis que les travaux sur 5 autres km de pistes seront "prochainement" lancés, pour faciliter aux agriculteurs de la région le transport de leurs récoltes, a précisé le responsable.

Selon la même source, un nouveau point de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) a été ouvert à la fin de la précédente saison agricole pour éviter aux agriculteurs de parcourir de longues distances pour livrer leurs récoltes en application des ins-

tructions du ministère de tutelle. La DSA a retenu une opération à lancer "prochainement" pour installer 10 km de lignes électriques agricoles en vue d'alimenter les forages profonds de cette commune, les agriculteurs ayant souvent déploré le déficit en électricité et en pistes entravant leurs activités agricoles.

Selon des agriculteurs locaux, dont Mohamed El Hadi, plusieurs localités, dont Ras Tobba et Blida, comptant d'importants vergers d'oliviers et de palmiers-dattiers ainsi que d'importantes surfaces consacrées aux cultures maraichères, n'ont pas accès à l'énergie électrique pour exploiter leurs forages profonds, subissant de ce fait des pertes financières annuelles. Larbi, agriculteur de la localité de Blida, a souligné que l'absence de pistes agricoles pour transporter ses récoltes l'oblige à recourir à la location de camions, lui engendrant d'importants surcoûts et charges.

## CONSTANTINE

## Plus de 2.682 km de fibre optique installés en 2020

Plus de 2.682 km de réseaux de fibre optique ont été installés à travers divers quartiers de la wilaya de Constantine au titre de l'exercice 2020, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom. "La mise en place du réseau de fibre optique qui figure parmi les principales missions menées par Algérie Télécom afin de permettre à un maximum de la population de bénéficier des offres ultrarapides IDOOM ADSL et IDOOM fibres a donné lieu en 2020 à la pose de plus de 75 km de fibre optique portant la boucle locale à 2

682,92km", a-t-on précisé. Dans les zones d'ombre où l'option 4G LTE constitue une solution efficace, il a été procédé à l'installation et à la mise en production de neuf (9) équipements de type ENOD B, permettant à un nombre important d'habitants de ces régions de bénéficier des services technologiques de l'information et de télécommunication, a-t-il affirmé, notant que cette opération a contribué à porter le nombre de ces équipements à 59 totalisant une capacité globale de 43.660 accès. Le développement du réseau a connu la mise en service de de ux nouveaux

optical line terminal (OLT) d'une capacité de 2x17000 accès auquel ont été reliés 3 360 clients à la technique de Fiber to the Home (FTTH), répartis entre les nouveaux pôles urbains de la nouvelle ville, notamment les cités de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et le quartier Bel Air, a précisé le document. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation des anciens réseaux par le FTTH ainsi que sept nouveaux équipements FTTC/FTTB, a-t-on souligné, relevant qu'un programme de modernisation des équipe-

ments d'accès, en cours d'exécution par les services de la direction opérationnelle, sera achevé "le premier trimestre de l'année 2021". Soulignant qu'un plan d'action a été établi par la direction opérationnelle d'Algérie Télécom pour améliorer les prestations offertes aux abonnés, a-t-on indiqué, relevant que les responsables de ce secteur œuvrent aussi à adapter les conditions de travail des employés et d'accueil des clients à travers un vaste programme d'aménagement des structures commerciales et techniques d'Algérie Télécom.

## OUARGLA

## Institut de formation des entreprises : formation de 90 fonctionnaires d'administration en 2020

Pas moins de 90 fonctionnaires des personnels des collectivités locales de Ouargla et Hassi-Messaoud ont bénéficié en 2020 d'une formation de perfectionnement au niveau de l'Institut de formation des entreprises relevant de la Chambre du commerce et de l'industrie "CCI-Oasis" d'Ouargla, a-t-on appris dimanche des responsables de la chambre.

Les stagiaires, tous grades d'administration confondus, ont suivi des cours théoriques et pratiques dans la gestion locale, technique et urbaine, l'informatique, gestion des entreprises publiques leur permettant de se perfectionner et d'assurer une gestion performante, a précisé le président de la CCI-Oasis, Sadek Khelil. Retenue au titre de la convention signée entre la chambre précitée

et les différents services d'administration, cette formation s'assigne comme objectifs le perfectionnement du travail administratif des personnels des organismes, a expliqué le responsable. La chambre entend signer d'autres conventions avec les secteurs de la justice, des transports, du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), d'Algérie-Télécom, l'agence foncière

et autres, en vue de tirer profit des sessions de formation fiable pour les employeurs et les employés, selon la même source. La CCI-Oasis dispose de deux instituts de formation des entreprises (Ouargla et Touggourt), équipés en moyens pédagogiques nécessaires, et encadrés par 18 employés, corps administratif et enseignant, a-t-on signalé.

APS

## AGRICULTURE

## El-Oued : exportation de 26 tonnes de pommes de terre vers l'Espagne



Une quantité de 26 tonnes de pommes de terre a été exportée depuis la wilaya d'El-Oued vers l'Espagne, via le port d'Alger, a-t-on appris dimanche de la chambre d'agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued.

Cette opération d'exportation s'insère au titre des efforts du secteur d'agriculture de la wilaya visant l'ouverture de nouveaux marchés extérieurs pour le produit agricole national, et la diversification des ressources alternatives aux hydrocarbures, a indiqué le président de la CA d'El-Oued, Ahmed Achour.

Intervenant en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Coronavirus, cette opération est le fruit du programme de vulgarisation agricole arrêté par la chambre en question pour assurer l'accompagnement logistique des agriculteurs et établir des canaux de contact avec les opérateurs pour exporter le surplus des produits, a-t-il expliqué.

L'exportation des produits agricoles font partie des alternatifs optés par la chambre et les autres organismes eu égard à son rôle dans l'encouragement des jeunes à se déployer dans l'investissement agricole, créateur de richesses et d'emplois et levier de l'autosuffisance alimentaire, a ajouté le même responsable.

De son côté l'opérateur Abdezzak Mokrani, également chef d'entreprise d'exportation des produits agricoles, a fait savoir que cette cargaison de pomme de terre est la première du genre cette saison pour être suivie, à fin du mois de mars prochain, d'autres opérations de commercialisation de 800 tonnes du produit, avec une moyenne de six (6) conteneurs par semaine.

On relève que les opérations de conditionnement et d'emballage du produit destiné à l'exportation sont assurées par l'unité d'El Oued des entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit).

## BANQUE D'ALGÉRIE

## Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 21 février 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	131,16	139,17
1 EUR	157,96	167,64
1 CAD	103,23	109,57
1 GBP	181,64	192,75
100 JPY	123,85	131,43
1 SAR	34,97	37,11
1 KWD	433,02	460,67
1 AED	35,70	37,89
100 CHF	14.589,79	15.481,97
100 SEK	1.575,56	1.672,53
100 DKK	2.124,22	2.254,20
100 NOK	1.541,74	1.636,42

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	132,49	139,17
1 EUR	159,56	167,64
1 CAD	104,28	109,57
1 GBP	183,48	192,75
100 JPY	125,11	131,43
100 CHF	14.737,91	15.481,97
100 SEK	1.594,56	1.672,53

## FINANCE

## Publication de la loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2018

La loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2018 a été publiée au Journal officiel (JO) n° 11.

Selon cette loi, signée le 13 février par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le montant des recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat, enregistré au 31 décembre 2018, s'élève à 6.405.244.159.333,75 dinars.

Les résultats définitifs des dépenses du budget général de l'Etat, au titre de l'exercice 2018, sont arrêtés à la somme de 8.487.192.159.027,14 dinars, dont 4.488.310.470.207,81 DA pour les dépenses de fonctionnement et 3.953.288.027.000,00 DA pour les dépenses d'équipements. Un total de



45.593.661.819,33 DA ont été octroyés aux dépenses imprévues. Ainsi, le déficit définitif au titre des opérations budgétaires pour l'exercice 2018, à affecter à l'avoir et découvert du Trésor, s'est élevé à 2.081.947.999.693,39 dinars tandis que les variations nettes à affecter à l'avoir et découvert du Trésor pour l'exercice 2018 se sont élevées à 69.341.749.010,19 DA au titre de la variation positive nette des soldes des comptes spéciaux du Trésor.

Le profit global à porter à l'avoir et découvert du Trésor au titre de l'exercice 2018 est fixé à 416.793.017.540,28 DA, selon le même texte.

## CRÉDITS DE PROGRAMMES

## Les entreprises et administrations publiques soumises à un contrat de performance

Les entreprises et administrations publiques seront désormais soumises à un contrat de performance pour l'obtention de crédits de programmes, et ce, selon un cadre conventionnel avec le ministère responsable du programme.

En effet, un décret exécutif a été publié au Journal officiel (JO) n° 11, fixant les procédures de gestion budgétaire et comptable adaptées aux budgets des établissements publics à caractère administratif et autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat.

Selon les nouvelles procédures, les services concernés du ministère responsable du programme ou des actions à confier à l'établissement arrêtent avec le responsable de l'établissement le cadre conventionnel de leurs relations, lorsqu'il s'agit d'un établissement public à caractère administratif, établissement public de santé, établissement public assimilé aux établissements publics à caractère administratif, établissement public à caractère scientifique et technologique en ce qui concerne les dépenses de personnel et les actes de gestion y

afférents. Ce cadre conventionnel définit, notamment la mission à assigner à l'établissement, les objectifs et les indicateurs de performance associés à chaque objectif, la nomenclature par activité, le contenu des comptes rendus et leur périodicité. De plus, un contrat d'actions et de performances (CAP) est conclu entre le responsable du programme et le responsable de l'établissement en précisant, notamment la répartition des crédits par titre de dépenses et les valeurs cibles pour chacun des indicateurs de performance afférents aux objectifs conférés à l'établissement.

Un rapport annuel sur les actions et les rendements (RAR) est également établi par le responsable de l'établissement pour évaluer les résultats réalisés au titre du CAP.

Cernant le budget de l'établissement, celui-ci retrace les recettes prévisionnelles et les dépenses prévisionnelles, exprimées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement ainsi que le solde éventuel résultant, stipule le texte.

Les services du ministère responsable du programme ou des actions à confier à l'établissement procèdent, au plus

tard le 7 octobre de l'exercice qui précède l'année d'exécution du programme ou des actions à confier, à la pré-notification des crédits prévus à cet effet.

Le budget est soumis à l'approbation, au plus tard le 30 novembre de l'exercice précédent celui auquel le budget se rapporte.

Cernant les autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat, à savoir, les Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les Entreprises publiques économiques (EPE) et les établissements publics à caractère scientifique et technologique, le décret exécutif fixe également les procédures budgétaires et comptables, quand ils interviennent dans le cadre d'une délégation de gestion pour l'exécution de tout ou partie d'un programme. Ces interventions concernent la maîtrise d'ouvrage déléguée et la sujétion de service public imposé par l'Etat et/ou la couverture des charges induites par la réalisation d'un service public.

Un cadre conventionnel des relations avec les organismes et établissements

publics fixe la définition exacte de la mission à assigner à l'organisme ou à l'établissement public, les objectifs et les indicateurs de performance associés à chaque objectif, le contenu des comptes rendus et leur périodicité, les conditions et modalités de révision de ce cadre conventionnel et les conséquences inhérentes à la non atteinte des résultats prévus.

Ce cadre conventionnel des relations entre le ministère responsable du programme et les organismes et établissements publics agissant en qualité de maître d'ouvrage délégué, est formalisé par une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (CMOD) conformément aux procédures en vigueur.

En outre, le texte indique que les opérations objets de délégation de gestion sont des opérations pour le compte de l'Etat.

Pour ces opérations, le décret stipule que le premier responsable de l'organisme ou de l'établissement public est l'ordonnateur secondaire pour l'exécution des crédits budgétaires qui lui sont délégués et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

## SONATRACH

## Hekkar en visite de travail et d'inspection à Hassi R'mel et Hassi Ilatou

Le Président-Directeur général de Sonatrach, Toufik Hekkar, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle de Hassi R'mel (Laghouat) et dans la zone de production, Hassi Ilatou (Adrar), où il a rencontré des représentants des travailleurs en vue de s'enquérir des différentes préoccupations et inauguré plusieurs structures sociales et sanitaires, a indiqué dimanche un communiqué du Groupe.

La visite de M. Hekkar dans la zone industrielle de Hassi R'mel et la zone de production de Hassi Ilatou, a eu lieu les 18, 19 et 20 février en cours, en compagnie du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, du Secrétaire général du Syndicat national de Sonatrach ainsi qu'un nombre de cadres supérieurs du Groupe.

Cette visite qui intervient dans le cadre de "la consécration de la communication de proximité existante et permanente entre la Direction générale, le syndicat national et les travailleurs de la compagnie, a permis le suivi de préoccupations et avis différents, dans le but d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-professionnelles des travailleurs", affirme-t-on dans le communiqué.

La délégation a rencontré les représentants des travailleurs de la zone de Hassi R'mel en vue de s'enquérir des différentes préoccupations et revendications, d'autant plus que la Direction générale et le partenaire social se sont engagés à poursuivre le travail dans le but de trouver des solutions idoines.

Au programme de la deuxième journée, la délégation s'est dirigée vers le Groupement de Timimoun pour visiter l'unité de traitement de gaz naturel où 3 millions de mètre cube sont produits quotidiennement en attendant d'atteindre les 5 millions dans un futur proche, précise le communiqué.

A cette occasion, M. Hekkar a inauguré une base de vie dotée de tous les commodités, à savoir : une salle de sports, un terrain multisports, une polyclinique ainsi que des espaces de détente au profit des employés du Groupement.

La délégation s'est, par la suite, ren-

due dans la zone de production dite Hassi Ilatou à Adrar pour inaugurer une autre base de vie, réalisée par la société nationale de Génie civil de bâtiment (GCB), en mesure d'accueillir plus de 200 travailleurs qui pourront bénéficier des commodités disponibles et travailler dans de bonnes conditions.

Au dernier jour de la visite de terrain, la délégation s'est enquis de la Raffinerie de pétrole située à Sebba, assistant par la même occasion à des exhibitions d'extinction d'éventuels feux en cas de chargement de citernes de carburants. Dans le même complexe, a été donné le coup d'envoi pour l'exploitation des bassins de traitement des eaux afin de préserver l'environnement et plus particulièrement les eaux souterraines.

A l'issue de sa visite, la délégation a procédé à la distinction des travailleurs de l'entreprise GCB à l'occasion de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, en leur remettant des médailles de fidélité, a conclu le communiqué.

## PÉTROLE

## Le Brent entame la semaine à 63,39 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont entamé la semaine en hausse lundi, stimulés par une offre américaine toujours perturbée par le passage d'une vague de froid la semaine dernière et tandis que l'attente du prochain sommet de l'Opep+ le 4 mars monte chez les investisseurs.

Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 0,76% à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 63,39 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars, dont c'est le dernier jour de cotation, grimpe dans le même temps de 0,69% à 59,65 dollars.

Les cours des deux barils de référence restent proches de leurs records en plus d'un an atteints jeudi dernier, à respectivement 65,52 dollars et 62,26 dollars, des prix plus vus depuis janvier 2020.

L'Etat du Texas, poumon énergétique américain, a été touché la semaine der-



nière par une masse d'air froid venue de l'Arctique.

Cet épisode climatique extrême, qui a fait des

ravages à travers le Sud et le centre des Etats-Unis, a entraîné l'arrêt de 40% de la production pétrolière du

pays, selon des analystes, un resserrement de l'offre qui pousse les prix à la hausse. Les ingénieurs sont désormais confrontés aux dommages causés par la glace sur les infrastructures, d'après les spécialistes soulignant qu'il faudrait probablement un certain temps avant que la production américaine ne revienne à la normale. Le marché s'intéresse également de près aux signaux envoyés par les membres de l'Opep+.

Ces derniers se retrouvent avec les autres producteurs de l'alliance le 4 mars pour leur deuxième sommet interministériel de l'année.

## ARABIE SAOUDITE

## Le PIB non pétrolier augmentera de 3% en 2021

La reprise de l'économie saoudienne en 2021 sera modeste, avec une croissance du PIB réel hors pétrole de 3% en 2021, après la contraction de 2,7% en 2020, a indiqué dimanche l'Association des grandes banques et institutions financières mondiales (IIF) dans un rapport.

La reprise sera soutenue par les grands projets menés par le Fonds public d'investissement (PIF), a expliqué l'IIF.

Des indicateurs tels que le crédit au secteur privé et l'indice des directeurs d'achat (PMI) suggèrent que la croissance de la production s'est accélérée ces

derniers mois. Le PMI moyen mobile sur 3 mois est passé de 45 en mai 2020 à 56 en janvier 2021 (retour aux niveaux d'avant la pandémie).

"La reprise en cours devrait s'accélérer au second semestre de cette année alors que la deuxième vague de la pandémie recule, que les vaccins Covid-19 deviennent largement disponibles et que les réductions de la production pétrolière sont réduites conformément à l'accord OPEP+", selon Garbis Iradian, l'économiste en chef d'IIF de la région MENA. Le taux de TVA plus élevé, combiné à une légère augmentation des prix des produits de base au res que les com-

bustibles, a porté l'inflation moyenne à 3,4% en 2020 après une déflation de 2,4% en 2019.

"Les prix des matières premières restent en jeu.

Nous prévoyons que l'inflation restera légèrement supérieure à 3% en 2021", a déclaré Iradian.

Selon l'IIF, les politiques monétaires du royaume resteront accommodantes jusqu'à ce que la reprise soit bien établie.

Le système bancaire est resté relativement résilient, aidé par des positions initiales de fonds propres et de liquidités solides et une réponse flexible de la banque centrale, a-t-on conclu.

## BREXIT

## La fintech britannique cherche son "remède au Brexit" en Lituanie

Sur fond de Brexit, la Lituanie se transforme pas à pas en une plaque tournante des nouvelles technologies financières où un nombre croissant d'acteurs venant du Royaume-Uni viennent tenter leur chance pour pouvoir continuer à opérer dans l'Union européenne.

Cet Etat balte, membre de la zone euro, avec une population d'environ un tiers de celle de Londres, est devenu leader européen dans le domaine des technologies financières innovantes, avec plus de 230 groupes du secteur présents, dont plus d'une trentaine aux origines britanniques.

La banque Revolut, basée à Londres, fut l'une des premières à s'y implanter, peu après le référendum sur le Brexit de 2016.

"La Lituanie est actuellement une plaque tournante pour nos opérations européennes post-Brexit", a déclaré Virgilijus Mirkes, le chef de Revolut Bank en Lituanie.

"Nous avons ouvert notre bureau de Vilnius en 2017 après avoir examiné son environnement commercial favorable aux fintech", a-t-il expliqué, souli-

gnant le processus d'agrément rapide et une main-d'oeuvre locale compétente.

Selon l'organisme gouvernemental Invest Lithuania, le secteur emploie actuellement plus de 4.000 personnes dans l'ensemble du pays, soit une augmentation de plus de 18% par rapport à 2020.

"Durant la période de transition du Brexit, des groupes de technologies financières se sont mis à rechercher un nouveau point d'attache européen, et la Lituanie est devenue l'une de leurs principales options", indique Jekaterina Goharbourvina, haut fonctionnaire chargée de la supervision à la banque centrale de Lituanie.

La Lituanie assure pouvoir traiter les demandes d'agrément nécessaires en trois mois seulement, puis rapidement que tout autre pays de l'UE.

Aussi la banque centrale a-t-elle accordé au total 118 agréments fintech qui permettent aux entreprises d'opérer n'importe où dans l'UE - bien plus que l'Allemagne avec 77 agréments et la France avec 76, selon un rapport d'Invest

Lithuania. La Grande-Bretagne reste toutefois la championne des agréments avec 610 attributions.

La banque centrale lituanienne a mis en place un "bac à sable réglementaire" - un cadre permettant aux groupes de fintech de tester leurs innovations. "Cela a été un phare pour les entreprises à la recherche d'un remède au Brexit", souligne Mme Goharbourvina.

Même si Vilnius n'offre pas autant d'attractions qu'une grande ville comme Londres et qu'il est difficile d'y accéder aujourd'hui en raison des restrictions dues à la pandémie, le réseau internet y est rapide et la main-d'oeuvre technophile. Revolut emploie quelque 200 personnes en Lituanie, y compris dans le développement de produits et les services client, et par la voix de M. Mirkes déclare son intention de "continuer à étendre ses opérations ici". Mais le décollage de la fintech comporte aussi des risques.

Selon Sergejus Muravjovas, à la tête de Transparency International Lituanie,

"l'ambition de devenir un centre fintech s'accompagne de la responsabilité de porter la prévention du blanchiment d'argent à un autre niveau".

"Il y a un besoin d'une approche plus ferme et basée davantage sur les données de la part des institutions de surveillance impliquées", a-t-il déclaré.

De son côté, Mme Govina assure que les autorités sont "pleinement conscientes" de leurs responsabilités étant donné qu'une licence accordée dans ce pays balte ouvre la porte à l'ensemble du marché européen.

Récemment installé en Lituanie, DiPocket Group, basé à Londres, a développé une application de portefeuille électronique.

Pour son installation, "le Brexit a certainement été l'événement déclencheur", reconnaît le PDG et co-fondateur de DiPocket, Fedele Di Maggio.

"S'est félicité d'avoir trouvé en Lituanie une banque centrale "à la fois stricte et solidaire", ainsi qu'une main-d'oeuvre locale "généralement anglophone et avec des attentes financières raisonnables".

## ENTREPRISES - DIVIDENDES

## Les dividendes mondiaux ont chuté de 12,2% en 2020, selon une étude

Les dividendes mondiaux ont baissé de 12,2% en 2020 pour atteindre 1.255 milliards de dollars, une chute toutefois moins forte qu'attendu grâce à un quatrième trimestre salvateur, selon une étude publiée lundi.

Malgré le contexte sanitaire, les deux tiers des entreprises dans le monde ont réussi à augmenter ou maintenir leurs dividendes, indique le rapport du gestionnaire d'actifs Janus Henderson.

Une société sur huit a néanmoins complètement annulé ses dividendes et une sur cinq les a réduits.

"L'impact de la pandémie sur les dividendes a suivi la tendance d'une récession classique et son incidence a été, à l'échelle internationale, moins sévère que suite à la crise financière mondiale" de 2008, pointe l'étude.

Sur le seul quatrième trimestre, les dividendes mondiaux ont diminué (-9,4%) moins fortement que prévu, plusieurs sociétés ayant notamment rétabli intégralement ou partiellement leur versement. D'importants écarts ont été constatés d'une région à l'autre et entre les différents secteurs d'activité.

Ainsi, en Amérique du Nord, les dividendes ont augmenté de 2,6% pour atteindre "un nouveau record" (546 milliards de dollars, soit quasiment la moitié du total mondial) en 2020, notamment parce que les sociétés ont protégé leurs dividendes en suspendant ou en réduisant, à la place, les rachats d'actions, explique l'étude.

Le géant américain des logiciels Microsoft est devenu le plus important payeur de dividendes au monde en 2020. La Chine, Hong Kong et la Suisse ont également tiré leur épingle du jeu tandis que la moitié des réductions de dividendes dans le monde en 2020 a concerné l'Europe. Et pour cause: à la demande des régulateurs en 2020, le secteur bancaire européen avait dû stopper un temps la distribution de dividendes. La même interdiction avait été faite au Royaume-Uni. Ainsi, les banques ont représenté, en valeur, un tiers des réductions de dividendes à l'échelle internationale, trois fois plus que les producteurs de pétrole, le deuxième secteur le plus affecté.

À contrario, les sociétés défensives telles que celles de la distribution alimentaire, les sociétés pharmaceutiques et de produits de soin ont "bien résisté".

La France est, avec l'Espagne, le pays qui a le plus annulé le versement de dividendes l'année dernière, principalement en raison des banques.

Pour 2021, Janus Henderson estime que les dividendes devraient reprendre "à partir du mois d'avril" et prévoit dans son scénario le plus optimiste une hausse des dividendes mondiaux allant jusqu'à 5%, à 1.320 milliards de dollars.

Son scénario le plus pessimiste envisage en revanche une baisse d'environ 2%.

## ALLEMAGNE

## Le moral des entrepreneurs s'améliore en février

Le moral des entrepreneurs allemands s'est amélioré en février, porté par la bonne santé du secteur industriel, malgré la persistance des restrictions contre la pandémie de Covid-19, selon le baromètre IFO publié lundi. L'indicateur, basé sur un sondage mensuel réalisé auprès de 9.000 entreprises, et qui donne un avant-goût de l'activité économique, a gagné 2,1 points sur un mois, à 92,4 points. Il rattrape sa chute de 1,9 point survenue en janvier, dont la valeur a été révisée à 90,3 points, contre 90,1 point précédemment annoncé. L'indice fait mieux que les prévisions des analystes qui tablaient sur une hausse de 0,4 point. "L'économie allemande prouve sa robustesse, malgré les mesures de confinement, grâce à l'industrie", commente Clemens Fuest, président de l'IFO. Le secteur manufacturier enregistre en effet son plus haut score depuis novembre 2018, passant de 9,1 points à 16,1 points. L'industrie exportatrice allemande est notamment portée par le dynamisme du marché chinois, qui permet d'atténuer les conséquences macroéconomiques des restrictions contre la Covid-19. Les commerces non essentiels, sont fermés depuis décembre, après les restaurants, cafés, et lieux de loisirs et de cultures depuis novembre. Ces mesures ont été prolongées mi février jusqu'au 7 mars. Malgré tout, la composante du baromètre mesurant les attentes pour les mois à venir est aussi en hausse, passant de 91,5 à 94,2 points sur un mois.

L'Allemagne a vu son PIB plonger de 5% en 2020, sa pire contraction depuis la crise financière de 2009, en raison des effets de la pandémie. Pour 2021, le gouvernement a abaissé fin janvier ses prévisions de croissance à 3%, contre 4,4% auparavant.

## ANNABA

## Plus d'un milliard DA pour les opérations de développement des zones d'ombre en 2021

Une enveloppe financière de plus de 1,3 milliard DA a été octroyée au titre de l'exercice 2021 pour le financement de 159 opérations de développement des zones d'ombre de la wilaya d'Annaba, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ce montant est destiné au financement des actions d'urgence de prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre en matière d'alimentation en électricité et gaz, d'éclairage public, de réalisation et réhabilitation de tronçons routiers, de cantines scolaires et de requalification de classes de cours et salles de soin, a-t-on indiqué.

Il a précisé que 40 opérations concernent la réalisation et la réhabilitation de tronçons routiers, 59 l'approvisionnement en eau potable, 25 le raccordement au réseau d'électricité tandis que le reste des opérations portera sur l'amélioration des conditions de scolarisation, la réalisation de stades de proximité et d'espaces pour jeunes, l'élimination de risques naturels et l'aménagement de réseaux d'assainissement.

L'ensemble des communes de la wilaya, qui totalisent pas moins de 110 zones d'ombre, bénéficieront de ces opérations et ce à travers "une répartition équitable" des programmes de développement et de prise en charge des préoccupations des habitants des localités reculées et enclavées, a-t-on assuré.

En 2020, des localités reculées des communes de Chetaïbi, Seraïdi, El Eulma et Ain Berda ont bénéficié de plusieurs opérations de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité outre le renforcement du ramassage et cantines scolaires, est-il indiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 19 morts et 99 blessés durant les dernières 48h

Dix neuf (19) personnes ont trouvé la mort et 99 autres ont été blessées dans 47 accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas durant les dernières 48h, a rapporté lundi un bilan du Commandement général de la Gendarmerie nationale (GN).

Dans leur bilan, les unités de la GN ont constaté durant la période allant du 19 au 21 février en cours, 47 accidents de la route ayant fait 19 décès et 99 blessés dans les wilaya de Batna, Bejaïa, Biskra, Bouira, Tamanrasset, Tlemcen, Tiaret, Alger, Jijel, Setif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Mostaganem, M'sila, Mascara, Oran, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tindouf, El Oued, Khenchela, Tipasa, Ain Defla, Naâma et Relizane.

S'agissant du trafic de stupéfiants, les mêmes services ont saisi 35.155 comprimés psychotropes, un montant de 245.000 DA issu de ce trafic et 11 moyens de transports outre l'arrestation de 28 individus dans 12 wilayas à savoir: Batna, Bouira, Tiaret, Djelfa, Alger, Mascara, Ain Témouchent, El Oued, Ghardaïa, Khenchela, Ouargla et Bordj Bou Arreridj.

Dans le cadre de la protection du patrimoine national, les éléments de la GN ont procédé à la saisie de 770 pièces de monnaies anciennes, 3 bracelets et un collier datant d'une période très ancienne, en sus de l'arrestation de 02 individus à Skikda.

Les différentes unités de la GN ont saisi 192.564 unités de boissons alcoolisées, 11 qx de tabac à chiquer, 14.294 unités de la même substance, 5 machines de conditionnement et d'emballage du tabac, 476 cartouches de cigarette, 56 qx de viande de volaille et 450 téléphones mobiles, précise le bilan. Le bilan a fait, aussi, état de la saisie d'un drone muni d'une caméra numérique, d'un détecteur de métaux, d'appareils destinés à la chirurgie dentaire, d'un montant de 15.170.000 da et de 7.690 euros, outre 3 moteurs de véhicule de poids léger, 17 moyens de transport et l'arrestation de 26 individus à travers 13 wilayas.

Selon la même source, les services de la GN ont saisi, durant les deux derniers jours, à Batna et à Oran, 21 faux billets de 2.000 DA et 1.000 DA, outre l'arrestation de 4 suspects.

Concernant l'immigration clandestine, les unités de la GN ont procédé, dans le cadre d'opérations distinctes, à l'arrestation de 22 étrangers de nationalités différentes, et de deux citoyens ayant "facilité" leur séjour illégitime en Algérie, en sus de la saisie de 33 têtes d'ovins à Batna.

## TIZI-OUZOU

## Parc national du Djurdjura : appel à l'arrêt du braconnage

Un appel à l'arrêt de l'activité de braconnage dans le parc national du Djurdjura (PND), au Sud de Tizi-Ouzou a été lancé dimanche par les responsables de cette aire protégée afin de sauvegarder la faune locale dont certaines espèces sont en voie de disparition.

"En plus du fait que le PND est une zone protégée où la chasse est strictement interdite, nous sommes en période de reproduction de plusieurs espèces", a indiqué à l'APS Mehdi Abdelaziz, responsable du secteur de Tala-Guillef, soulignant, que "la période de la chasse est fermée depuis la mi-janvier dernier".

"Le phénomène de braconnage a été constaté à différents endroits du parc ces derniers jours, mais la vaste superficie de l'endroit, le personnel ainsi que les moyens réduits dont nous disposons nous empêchent d'assurer une couverture de l'ensemble du territoire du parc", a-t-il ajouté.

Le responsable a rappelé, à ce propos, que "plusieurs espèces, jadis existantes dans ce parc, ont disparu à cause de ces pratiques", citant l'exemple du mouflon à manchettes dont l'extinction a été le fait du braconnage.

Le parc national du Djurdjura renferme 398 espèces dont 138 d'oiseaux, 23 rapaces, 18 diurnes et cinq (5) nocturnes, 30 espèces de mammifères dont cinq (5) ont disparu à l'exemple du lion de l'Atlas et du mouflon à manchettes, 20 espèces de reptiles et 213 d'insectes. Sur un autre chapitre, M. Mehdi a également déploré "le comportement inélegant de certains



randonneurs qui ne se soucient pas de la salubrité des lieux", indiquant que pas moins de 70 tonnes de déchets ont été collectés lors de deux opérations de nettoyage en juillet et septembre derniers. Avertissant, dans le même sillage, contre le danger encouru lors des campings sauvages et les randonnées, surtout en cette période, le responsable du secteur de Tala-Guillef a déploré le fait que "certains randonneurs tentent de défier les lois de la nature en s'aventurant dans des endroits où ils exposent leurs vies au danger".

"Même si aucune perte humaine n'a été enregistrée, plusieurs blessés ont été secourus ces derniers temps, dont certains en extrêmes, à cause du relief et des conditions d'accès très difficiles" a fait savoir Mehdi Abdelaziz.

## RELIZANE

## Plus de 432 millions DA de redevances détenues par l'ADE auprès de ses clients

Les redevances détenues par l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Relizane auprès de ses clients s'élevaient à plus de 432 millions DA, a-t-on appris dimanche auprès de l'unité de wilaya de cette société.

Le responsable du département commercial, Ali Hadj Ahmed a indiqué, à l'APS, que 53 pc de ces redevances cumulées de consommation d'eau sont détenues sur les administrations publiques, alors que le taux des dettes envers les clients particuliers (domestiques) est de 40 pc.

Cependant, le reste des dettes cumulées envers les clients privés se répartissent entre entreprises industrielles, touristiques et de services.

L'ADE de Relizane a entamé, récemment, une vaste opération de sensibilisation de ses clients pour le



paiement des factures d'eau, en leur accordant des facilités à travers un échéancier, de même qu'elle a pris des mesures légales dont le dépôt de plaintes à l'encontre des contrevenants à l'effet de les amener à s'acquitter de leurs dus, selon M. Hadj Ali qui a fait savoir que l'envoi de mises en demeure à l'adresse

des clients retardataires se poursuit. Dans ce contexte, les mêmes services ont procédé carrément à des coupures d'eau à l'endroit de ceux qui n'ont pas honoré leurs dettes après épuisement de toutes les mesures de règlement à l'amiable.

A noter que les coupures d'eau ont atteint, jusqu'à la mi-

février, plus de 7.000 opérations, alors qu'il a été procédé à la remise de compteurs pour le raccordement de nouveau de 5.949 logements après que leurs propriétaires aient honoré leurs dettes.

Cependant, il a été procédé au transfert de 312 dossiers vers les instances judiciaires, tandis que le restant des dossiers litigieux a été déposé auprès du service contentieux de l'ADE.

M. Hadj Ali a souligné que le problème des dettes cumulées auprès des clients de l'Algérienne des eaux a fait obstacle aux objectifs de la société en matière d'amélioration de la qualité du service public au profit des clients.

Pour rappel, l'unité ADE de Relizane produit près de 45 millions de mètres cubes d'eau potable annuellement au profit de 138.500 clients, selon la même source.

## CONSTANTINE

## Session de formation sur la conception et la couture des habits traditionnels

Une session de formation des techniques de conception et de couture des habits traditionnels, a été organisée dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a indiqué dimanche à l'APS, le directeur de la CAM, Ali Rais. Première du genre à l'échelle locale, la formation qui a ciblé 25 jeunes artisans de diverses communes de la wilaya, est inscrite dans le cadre des activités programmées par les

services de cet organisme, au titre de l'exercice 2021, a souligné le même responsable.

Des cours pratiques et théoriques liés à ce domaine, ont été dispensés la semaine dernière, au siège de la CAM, par des maîtres artisans ayant une expérience professionnelle de plus de 40 ans, a indiqué le représentant du secteur local de l'artisanat.

Ce cycle de formation, a précisé M. Rais, permettra à ces artisans de bénéficier

des attestations de qualification délivrées par la CAM, qui ouvriront droit à l'obtention de la carte d'artisan, rappelant que deux sessions régionales sur la dinanderie d'art ont été organisées le mois de janvier dernier en faveur d'un e cinquantaine d'artisans issus de différentes régions du pays.

Ce stage de formation, financé par la CAM vise la promotion des produits artisanaux locaux, la sauvegarde des métiers menacés de disparition et l'enrichis-

sement des connaissances des jeunes désireux d'investir dans ce créneau d'artisanat traditionnel, a affirmé le même responsable.

A signaler que pas moins de 1.749 artisans spécialisés dans l'habit traditionnel, activant dans les différentes communes de la wilaya de Constantine, sont actuellement adhérant à la CAM, selon les dernières statistiques établies par les mêmes services.

## TEMPÊTE HIVERNALE AUX ETATS-UNIS

## La crise au Texas révèle la vulnérabilité des Etats-Unis aux changements climatiques (presse)

Tandis que l'Etat du Texas, dans le sud des Etats-Unis, luttait au cours de la semaine dernière pour rétablir l'électricité et l'eau courante, les risques que les conditions météorologiques de plus en plus extrêmes font peser sur les infrastructures vieillissantes des Etats-Unis devenaient de plus en plus visibles un peu partout à travers le pays, a rapporté dimanche le New York Times.

Les tempêtes hivernales qui ont sévi la semaine dernière d'un bout à l'autre des Etats-Unis ont provoqué des pannes de courant au Texas, dans l'Oklahoma, dans le Mississippi et dans plusieurs autres Etats.

Un tiers de la production pétrolière du pays a été suspendue, les systèmes de distribution d'eau potable de l'Ohio se sont retrouvés hors service, les réseaux routiers du pays ont été paralysés, et les efforts de vaccination ont été fortement perturbés dans 20 Etats, a révélé le journal.

Cette crise constitue un avertissement. A mesure que les changements climatiques provoquent des tempêtes, des inondations, des vagues de chaleur, des feux de forêt et divers autres événements extrêmes toujours plus nombreux et plus intenses,



ils font peser une pression croissante sur les fondations de l'économie du pays : son réseau routier et ferroviaire, ses réseaux d'eau potable, ses centrales et son réseau électriques,

ses sites de stockage des déchets industriels, et même ses habitations, selon le journal.

"Des défaillances dans un seul secteur peuvent provoquer un effet domino, entraînant une

série de pannes difficiles à prévoir", a estimé le New York Times.

"Une grande partie de ces infrastructures ont été construites il y a plusieurs décennies, dans l'idée que l'environnement local resterait stable, ou du moins fluctuerait dans des limites prévisibles.

Mais maintenant, les changements climatiques bouleversent complètement cette hypothèse", a-t-il ajouté.

Bien qu'il ne soit pas toujours possible de déterminer avec précision dans quelle mesure le réchauffement climatique est responsable d'une tempête particulière, une augmentation générale des conditions météorologiques extrêmes entraînera forcément des risques de plus en plus considérables, ont déclaré des scientifiques.

## Au Texas, des millions de personnes privées d'eau potable, le fléau des factures d'électricité

Des millions de personnes étaient toujours privées d'eau potable dimanche au Texas, où des élus se sont insurgés contre la hausse astronomique du coût de l'électricité liée à la vague de froid létale qui a frappé le pays.

Si 30.000 foyers étaient encore privés d'électricité dimanche, les équipes de secours n'ayant pas encore pu réparer toutes les lignes électriques abattues par les intempéries, selon le site poweroutage, de nombreux Texans sont désormais confrontés à un autre problème : des factures d'énergie exorbitantes, pouvant atteindre jusqu'à 16.000 dollars.

Le Texas est en effet le seul Etat dont le réseau de distribution énergétique fonctionne en vase clos, et son marché de l'électricité est complètement dérégulé.

Beaucoup de foyers ont ainsi des contrats dont le prix mensuel varie en fonction de la demande, et cette dernière a explosé avec la vague de froid. "Ces fac-

tures, ces coûts prohibitifs devraient être réglés par l'Etat du Texas, et non par les consommateurs individuels qui ne sont pas responsables de cette catastrophe", a lancé dimanche Sylvester Turner, le maire de Houston - quatrième ville américaine, sur NBC.

"Tout ce qui est arrivé cette semaine était prévisible et évitable", a-t-il ajouté précisant qu'il était clair depuis longtemps que le réseau électrique indépendant du Texas était vulnérable aux conditions climatiques extrêmes.

"Nous avons la responsabilité de protéger les Texans des hausses de leurs factures énergétiques qui sont le résultat de la météo hivernale très rude et des coupures de courant", avait aussi assuré samedi le gouverneur du Texas, Greg Abbott. Le président Joe Biden, a signé une nouvelle déclaration d'urgence pour le Texas, débloquent des fonds qui pourraient aider à payer les factures d'électri-

ciés des habitants, selon l'élu républicain Michael McCaul.

"C'est le plan actuel, avec l'assistance fédérale, de pouvoir aider les propriétaires", a-t-il affirmé sur CNN.

En attendant, les autorités fédérales et locales du Texas ont demandé une enquête sur cette crise énergétique.

La sénatrice démocrate Tina Smith, a de son côté appelé à l'ouverture d'une enquête fédérale sur le bond exponentiel des prix du gaz naturel pendant la vague de froid polaire à travers les Etats-Unis, au Texas mais aussi dans le Midwest. Les villes de Houston et de Galveston ont toutefois levé dimanche leur recommandation faite aux habitants de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Cet épisode climatique extrême, qui a fait des ravages à travers le sud et le centre des Etats-Unis cette semaine, a coûté la vie à au moins 70 personnes, selon les médias américains.

## NOUVELLE ZÉLANDE

## Des dizaines de "dauphins-pilotes" échoués

Les autorités néo-zélandaises étaient mobilisées lundi pour tenter de sauver plusieurs dizaines de "dauphins-pilotes" piégés sur un cordon littoral de l'extrême nord de l'île du Sud, un lieu où s'échouent souvent des groupes de globicéphales.

Le ministère de la Conservation (DOC) a précisé que les 49 mammifères avaient été découverts lundi matin sur Farewell Spit, une langue sableuse à 90 kilomètres au nord de la ville de Nelson.

En milieu d'après-midi lundi, au moins neuf globicéphales étaient morts et une soixantaine de personnes s'efforçaient de

garder les autres en vie dans l'espoir qu'ils puissent regagner le large avec la marée, a précisé le DOC.

"Des spécialistes des mammifères marins vont participer aux opérations de remise à flot et à leurs soins sur la plage, en tâchant de les maintenir dans une atmosphère de fraîcheur et d'humidité", a expliqué une porte-parole du DOC.

Farewell Spit est une langue de sable de 26 kilomètres de long qui s'avance dans la Golden Bay.

Elle a été le théâtre d'une dizaine de cas d'échouements de groupes de globicéphales

les au cours des 15 dernières années.

En février 2017, près de 700 de ces mammifères s'étaient échoués à Farewell Spit, dont 250 qui avaient péri.

Il n'existe pas d'explication scientifique certaine de ce phénomène.

Des hypothèses font état d'une maladie, d'erreurs de navigation, de présence de prédateurs, de conditions météorologiques extrêmes ou de problèmes liés à la topographie de certains lieux.

Mais d'autres mettent en cause l'activité humaine, et notamment des perturbations générées par les sonars à haute fréquence.

## NIGERIA

## Sept morts dans le crash d'un avion militaire près d'Abuja

Sept personnes qui étaient à bord d'un avion militaire ont été tuées dimanche dans le crash de leur appareil près de la capitale du Nigeria, Abuja, a annoncé un porte-parole de l'armée de l'air. L'avion devait mener une "mission de surveillance au-dessus de l'Etat du Niger et ses environs dans le cadre des efforts pour obtenir la libération des élèves/personnels kidnappés dans un pensionnat, a indiqué le porte-parole, Ibikunle Daramola, dans un communiqué.

La cause du crash n'était pas connue à ce stade, mais des responsables ont indiqué que le pilote avait fait état d'un moteur défaillant.

"Un Beechcraft KingAir B350i de l'armée de l'air nigérienne s'est écrasé alors qu'il rentrait vers l'aéroport d'Abuja après avoir constaté une défaillance moteur", a indiqué le porte-parole. "Les sept personnes à bord sont malheureusement toutes mortes dans l'accident", a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

## PAKISTAN

## Quatre travailleuses humanitaires tuées dans le nord-ouest

Quatre travailleuses humanitaires ont été tuées par deux hommes armés lundi dans le nord-ouest du Pakistan, dans une zone frontalière de l'Afghanistan qui connaît depuis quelques mois une recrudescence des violences extrémistes, a-t-on indiqué de source policière. Les victimes sont tombées dans une embuscade en traversant en voiture un village du district du Waziristan du Nord, dans les zones tribales, a indiqué le chef de la police locale, Shafiqullah Gandapur. "Personne n'a revendiqué l'attaque pour l'instant, mais c'était assurément un acte de terrorisme", a-t-il ajouté, précisant qu'une cinquième passagère du véhicule avait survécu à l'assaut. Les quatre humanitaires travaillaient pour un programme créé par une institution locale pour venir en aide aux femmes.

## CHINE

## Lutte anti-corruption : 1.421 fugitifs rapatriés de l'étranger

Un total de 1.421 fugitifs, dont 28 fugitifs figurant sur la notice rouge, ont été rapatriés en Chine au cours de la campagne de lutte contre la corruption en 2020, a déclaré lundi l'organe suprême anti-corruption du pays.

En outre, environ 2,95 milliards de yuans (environ 457 millions de dollars) de gains illicites ont été récupérés pendant la campagne, selon la Commission centrale de contrôle de la discipline du Parti communiste chinois et la Commission nationale de supervision.

Lancée en mars 2020, la campagne dont le nom de code est "Sky Net 2020" se concentre sur la capture des suspects de crimes liés à leur fonction qui ont fui à l'étranger et sur la récupération de leurs gains illicites. Dans le cadre de la campagne, l'organe anti-corruption a intensifié la recherche des fugitifs impliqués dans les affaires de corruption liées à des entreprises d'Etat, au secteur financier et à la lutte contre la pauvreté.

## FRANCE

## Feux de montagne au Pays basque français : près de 800 hectares de végétation

Quelque 70 pompiers restaient engagés dimanche au Pays Basque français (région à l'extrême sud-ouest du pays et frontalière avec l'Espagne) sur des incendies de basse et moyenne montagne qui ont détruit 790 hectares de végétation depuis samedi, sans faire de victime, a indiqué la préfecture.

De la végétation d'altitude à flanc de montagne, principalement des broussailles, de la lande, de la forêt, ont été parcourus depuis samedi par une multitude de petits foyers, attisés par des vents violents - jusqu'à 100 km/h en relief - et qui ont mobilisé au plus fort du dispositif en soirée 170 pompiers.

Deux principaux foyers menaçants samedi, tout proches de la frontière espagnole, l'un était dimanche en mi-journée éteint et sous surveillance dans le secteur d'Urrugne-Biriatiou,

l'autre dans le secteur d'Ascain-La Rhune était fixé et ne progressait plus, mais certaines zones en altitude restaient trop inaccessibles pour l'éteindre, a précisé la préfecture. Aucun blessé n'a été recensé, mais environ 70 randonneurs avaient été évacués par précaution samedi, d'autres étant invités à rebrousser chemin par la gendarmerie qui bloquait les accès. Seules une grange et une bergerie, non occupées, ont été détruites par le feu, a-t-on précisé de même source. Les maires de plusieurs communes, Ascain, Urrugne, Biriatiou, ont pris des arrêtés interdisant l'accès au massif. Le contexte météo s'avérait a priori plus favorable dimanche, avec des vents moins forts attendus - des rafales de 60-70 km/h - et des prévisions de pluie en fin de journée. Une enquête de gendarmerie est en

cours pour déterminer l'origine des incendies, l'un des deux foyers principaux étant probablement venu de Navarre, en Espagne voisine. En raison de conditions météo favorables à la propagation du feu, avec des températures douces et des vents violents, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques avait pris samedi un arrêté d'interdiction d'incinération des végétaux jusqu'à lundi, afin de prévenir les écobuages non maîtrisés, qui sont fréquemment en ces zones de montagne à l'origine de feux. Vendredi et samedi matin dans le Béarn en vallée d'Ossau (situé au nord-ouest des Pyrénées françaises) les pompiers ont aussi dû intervenir pour des feux de montagne apparemment liés à des écobuages mal maîtrisés.

## PRODUITS RADIO-PHARMACEUTIQUES L'ANPP et le COMENA signent une convention cadre de collaboration

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) ont signé une convention cadre de collaboration pour définir les domaines de travail entre les deux organismes notamment en matière d'enregistrement et de contrôle de produits radio-pharmaceutiques, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Industrie Pharmaceutique.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif n 20-325 du 22 novembre 2020, relatif aux modalités d'enregistrement des produits pharmaceutiques, une convention cadre de collaboration a été signée le 9 février entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et le Commissariat à l'Énergie Atomique (COMENA), organisme sous tutelle du ministère de l'Énergie", a précisé la même source. Cette convention cadre porte sur la définition des domaines et des modalités de collaboration entre les deux organismes, a ajouté le communiqué.

Il s'agit notamment d'enregistrement de produits radio-pharmaceutiques fabriqués localement et/ou importés, d'assurer le contrôle de la qualité et de l'expertise des produits radio-pharmaceutiques fabriqués localement et/ou importés. La convention définit également la collaboration entre les deux organismes en matière de sûreté radiologique relative à la production, l'utilisation, la manipulation et l'entreposage de produits radio-pharmaceutiques, ainsi que d'échange d'information en leur possession sur les produits radio-pharmaceutiques et sur la survenue d'accidents résultant de ces matières dans le cadre d'activités médicales, souligne-t-on de même source.

## KHENCHELA Caravanes médicales dans les zones d'ombre de 20 communes

Des caravanes médicales en solidarité avec les habitants des zones d'ombre des 20 communes de la wilaya ont été lancées par l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) Salhi Belgacem de Khenchela, a indiqué dimanche son directeur Benbella Laghrour.

L'EHS Salhi Belgacem en coordination avec l'établissement public de santé de proximité de Khenchela a entamé à la fin de la semaine passée le programme tracé par la Direction locale de la santé pour Le programme des caravanes, lancées la semaine passée par L'EHS Salhi Belgacem en coordination avec l'établissement public de santé de proximité de Khenchela, consiste en des consultations médicales dans diverses spécialités en faveur des habitants des zones d'ombre, a précisé à l'APS M. Laghrour.

Les villages Bekar et Mtrichou, dans la commune d'Ain Touila, ont été les premiers ciblés par les médecins de ces caravanes qui y ont effectué 246 consultations de médecine générale, de pédiatrie et gynécologie avec présentation de médicaments en plus de 26 tests de dépistage précoce du cancer du col utérin et 15 vaccinations d'enfants, selon la même source.

La destination suivante a été les deux villages Djemri et Didmit, dans la commune de N'sigha, où 88 consultations médicales générales et spécialisées ont été effectuées, outre 16 tests de dépistage du cancer du col de l'utérus, la consultation de 16 femmes enceintes et la remise de médicaments à sept autres malades, a ajouté M. Laghrour.

La psychologue, membre du staff médical de la caravane, a effectué 40 consultations dans ces quatre villages avec la poursuite de la prise en charge psychologique par les établissements hospitaliers les plus proches, a indiqué le directeur L'EHS Salhi Belgacem.

Quatre (4) autres zones d'ombre dans deux communes seront concernées à la fin de la semaine en cours par les actions médicales de ces caravanes qui s'inscrivent dans le cadre du devoir de solidarité avec les catégories sociales vivant dans la précarité dans les zones d'ombre, a-t-on souligné.

## 177 nouveaux cas, 149 guérisons et 3 décès

Cent soixante dix-sept (177) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 149 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi, à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 112.094 dont 177 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2964 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 77225, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Dja el Fourar. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 6 autres ont enregistré 10 cas et plus.



Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## CORONAVIRUS - SOLIDARITÉ Réception d'un don d'équipements médicaux offert par la communauté algérienne établie à l'étranger

Un don constitué de matériels et équipements médicaux destiné aux personnes atteintes de la Covid-19 dans les hôpitaux algériens, offert par les associations "Algériens solidaires" et "Secours islamique de France", a été réceptionné dimanche à Alger.

Ce don offert à l'Association des Oulémas musulmans algériens comprend 6 conteneurs contenant 139 plateformes et 5200 valises (contenant chacune 10 divers équipements médicaux), destiné au profit des personnes atteintes du Coronavirus.

Le Comité de secours de l'Association entamera, en coordination avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et l'association "Algériens solidaires", la distribution de ce don aux régions et hôpitaux qui enregistrent un manque en équipements médicaux en vue de faire face à la Covid-19.

Le président de l'Association des

Oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum a salué cette initiative, précisant que ces équipements sont destinés également au corps médical.

Il a fait savoir que les trois Associations achemineront ce don mercredi au ministère de la Santé qui prendra en charge sa distribution aux différents établissements hospitaliers "de façon équitable et en fonction du nombre de la population et du taux de la propagation du Coronavirus".

Le représentant de l'association "Algériens solidaires", Azzeddine Haddad a indiqué que ce don "est un gage de fidélité" de la communauté nationale établie à l'étranger pour leur pays, mettant en avant le rôle de l'ensemble des partenaires dans cette opération de solidarité en vue de faire face à la pandémie de Covid-19.

De son côté, le président du comité de secours de l'Association des Oulémas



musulmans algériens, Amar Talbiou a souligné la qualité de ces équipements "efficaces".

## MÉDICAMENTS Le ministère de l'Industrie Pharmaceutique met en garde contre les "manipulateurs d'opinion"

Le ministère de l'Industrie Pharmaceutique a appelé dimanche, dans un communiqué, l'ensemble des acteurs concernés à se "démarrer des manipulateurs d'opinion" et des actions visant à fragiliser la disponibilité des médicaments. "Dans le contexte sanitaire particulier que vit le pays, le ministère de l'Industrie Pharmaceutique appelle l'ensemble des acteurs concernés à se démarquer des manipulateurs d'opinion et des actions visant à fragiliser la disponibilité des produits pour continuer à faire preuve de responsabilité et à s'inscrire dans une démarche constructive au service du citoyen Algérien", selon le communiqué.

Rassurant les citoyens quant aux "éventuelles ruptures annoncées par certaines parties", le ministère



estime que ces dernières "visent à installer un climat d'instabilité et d'inquiétude".

Le ministère rappelle, par la même, ses prérogatives relatives à la prise en charge de la régulation des activités pharmaceutiques, fabrication, importation, exploitation, distribution et

exportation liées au produit pharmaceutique et au dispositif médical, "dans la concertation la plus totale avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament et du corps médical".

La création toute récente de l'Observatoire national sur la disponibilité des produits pharmaceutiques,

impliquant toutes les parties même les prescripteurs et s'appuyant sur une nouvelle plateforme numérique est "l'une des avancées majeures ayant pour objectif le règlement de la problématique des ruptures vécues avec acuité depuis de nombreuses années", a-t-il souligné.

L'observatoire ainsi que la direction de la veille stratégique au sein du ministère travaillent en étroite collaboration afin de palier à cette problématique et répondre au mieux aux besoins de la population, selon le communiqué qui indique que le ministère reste "résolument engagé dans un profond processus de réformes qui, à l'orée de l'Algérie nouvelle, permettra de lui assurer une souveraineté sanitaire et économique".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

PANDÉMIE DANS LE MONDE
Au moins 2.466.453 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.466.453 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Plus de 111.331.990 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 68.323.000 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de dimanche, 5.878 nouveaux décès et 306.582 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.311 nouveaux morts, le Brésil (527) et la Russie (337). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 498.901 décès pour 28.134.275 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec



246.504 morts et 10.168.174 cas, le Mexique avec 180.107 morts (2.041.380 cas), l'Inde avec 156.385 morts (11.005.850 cas), et le Royaume-Uni avec 120.580

morts (4.115.509 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa popu-

lation, avec 189 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (182), la République tchèque (181), le Royaume-Uni (178) et l'Italie (158). L'Europe totalisait lundi à 11h00 GMT 829.710 décès pour 36.546.417 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 659.523 décès (20.748.236 cas), les Etats-Unis et le Canada 520.560 décès (28.979.364 cas), l'Asie 251.882 décès (15.910.075 cas), le Moyen-Orient 102.484 décès (5.286.266 cas), l'Afrique 101.347 décès (3.829.663 cas), et l'Océanie 947 décès (31.975 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

VACCINS
L'Argentine autorise l'utilisation d'urgence du vaccin chinois Sinopharm

Le gouvernement argentin a officiellement approuvé l'utilisation d'urgence d'un vaccin inactivé contre le COVID-19 mis au point par la société pharmaceutique chinoise Sinopharm, selon une résolution signée dimanche par la ministre de la Santé Carla Vizzotti. La résolution a été signée par Mme Vizzotti après que l'Administration nationale des médicaments, des aliments et des technologies médicales (ANMAT) a conseillé au ministère de la Santé d'inclure le vaccin de Sinopharm dans le plan national de vaccination contre le COVID-19.

Le porte-parole de la ministre a souligné que les essais cliniques du vaccin ont montré qu'il était "sûr et efficace". Le vaccin de Sinopharm est le cinquième autorisé par l'Argentine, après celui de Pfizer-BioNTech, le Sputnik V russe, le suédo-britannique AstraZeneca et le Covishield produit par le Serum Institute of India. Selon le compte de réseaux sociaux du président Alberto Fernandez, "plus de 700.000 personnes ont reçu des doses de vaccin contre le COVID-19 et plus de 400.000 personnes ont déjà reçu les deux doses" (et sont donc immunisées). "Le taux de vaccination s'accéléra avec l'arrivée de davantage de vaccins dans le pays", a déclaré M. Fernandez. Le pays d'Amérique du Sud a enregistré un total de 2.064.334 cas et 51.198 décès, à la date de dimanche soir.

ETATS-UNIS
Près de 500.000 décès un an après le début de la pandémie

Environ un an après le premier décès connu causé par le coronavirus aux Etats-Unis, c'est un terrible bilan qui s'annonce, avec près d'un demi-million de victimes à travers le pays, ce qui signifie que plus d'Américains ont péri du COVID-19 que sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre du Vietnam combinés, a rapporté dimanche le New York Times.

"Ce jalon symbolique survient en un moment plein d'espoir : le nombre de nouveaux cas est en forte baisse, le rythme des décès ralentit, et les vaccins continuent à

être inoculés avec régularité. Mais il subsiste des inquiétudes quant aux variantes émergentes du virus, et il faudra peut-être encore des mois avant que la pandémie ne soit contenue", a indiqué le journal.

"Chaque décès a laissé une immense de personnes endeuillées - une véritable vague de deuils, qui a balayé les bourgades et les villes américaines.

A travers toute l'Amérique, chaque mort a laissé derrière lui un vide au sein des communautés locales : un tabouret de bar où un habitué s'essayait jadis, un côté du lit où plus personne ne dort, une cuisine où plus personne ne s'affaire. Les

vivants se retrouvent au milieu de lieux vides, autrefois occupés par un conjoint, un parent, un voisin, un ami - les près de 500.000 morts du coronavirus", a décrit le journal.

Le virus a atteint tous les coins de l'Amérique, dévastant les villes densément peuplées aussi bien que les comtés ruraux. A ce jour, environ un Américain sur 670 est ainsi décédé du COVID-19, selon le journal.

Dimanche matin, le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes de l'université Johns-Hopkins a fait état de 497.670 décès aux Etats-Unis, le chiffre le plus élevé au monde.

BRÉSIL
Plus de 250.000 décès

Le Brésil a enregistré 29.026 nouveaux cas et 527 décès supplémentaires liés au nouveau coronavirus ces dernières 24 heures, ce qui en porte le bilan national à 10.168.174 infections et à 246.504 morts, a déclaré dimanche le ministère brésilien de la Santé.

Le Brésil est le deuxième pays le plus endeuillé par la pandémie de COVID-19 au monde en terme de décès, derrière les

Etats-Unis, et se classe troisième en termes de cas, après les Etats-Unis et l'Inde.

L'Etat de Sao Paulo, épicentre de l'épidémie dans le pays, a enregistré 1.975.927 cas et 57.799 morts, suivi par Rio de Janeiro, avec 324.733 décès et 572.007 cas.

Le Brésil traverse une deuxième vague épidémique, une situation qui a entraîné une augmentation des cas et des décès depuis décembre. Actuellement, ce pays

d'Amérique du Sud affiche un taux de 4.839 cas et 117 décès pour 100.000 habitants. Le Brésil a débuté son programme de vaccination il y a plus d'un mois.

Jusqu'à présent, plus de 5,8 millions de personnes (2,74% de la population) ont reçu la première dose de vaccin anti-COVID-19 tandis que 1.115.832 (0,53% de la population) ont reçu les deux doses nécessaires.

ROYAUME-UNI
Vaccination anti-COVID-19 pour tous les adultes d'ici le 31 juillet (PM)

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a promis que chaque adulte britannique aurait l'occasion de se faire vacciner contre le COVID-19 d'ici la fin du mois de juillet, ont rapporté dimanche les médias locaux. "Nous souhaitons maintenant proposer le vaccin à tous les adultes d'ici fin juillet, ce qui nous aidera à protéger les plus vulnérables au plus tôt, et à prendre de nouvelles mesures pour assouplir certaines des restrictions en place", a indiqué M. Johnson à la chaîne Sky News. Le gouvernement britannique s'était auparavant fixé pour objec-

tif de proposer la vaccination à tous les adultes d'ici septembre. Selon M. Johnson, les personnes âgées de 50 ans et plus et celles présentant des problèmes de santé sous-jacents se verront proposer le vaccin d'ici le 15 avril. Plus de 172 millions de personnes au Royaume-Uni ont reçu une première injection de vaccin contre le coronavirus, d'après les derniers chiffres officiels. "Mais que l'on ne s'y trompe pas, la voie de sortie du confinement sera prudente et échelonnée, tandis que nous continuerons tous de nous protéger nous-mêmes ainsi

que notre entourage", a souligné M. Johnson. L'annonce du Premier ministre est survenue alors qu'il était sur le point de dévoiler sa "feuille de route" pour la sortie de l'actuel confinement ce lundi. Nombreux sont ceux qui pensent qu'il annoncera la réouverture des écoles anglaises pour le 8 mars. L'Angleterre est actuellement soumise à son troisième confinement depuis le début de la pandémie dans le pays. Des restrictions similaires sont également en place en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

INDE

Le plus grand fabricant de vaccins indien intimé d'accorder la priorité à l'Inde

Le plus grand fabricant de vaccins au monde Serum Institute of India a appelé les pays en attente d'approvisionnement en vaccins contre le Covid-19 à être "patients", ayant reçu l'ordre d'accorder la priorité aux "énormes besoins" de l'Inde. "Chers pays et gouvernements, en attendant l'approvisionnement de iCOVISHIELD, je vous demande humblement d'être patients", a tweeté dimanche Adar Poonawalla, patron de Serum

Institute of India (STI). "àSerumInstndia a été sommé d'accorder la priorité aux énormes besoins de l'Inde et ainsi, de trouver un équilibre avec les besoins du reste du monde. Nous faisons de notre mieux", a-t-il précisé.

Adar Poonawalla n'a pas précisé d'où l'ordre de donner priorité à l'Inde était venu, ni si ces instructions étaient nouvelles. L'objectif de l'Inde de vacciner 300 millions de per-

sonnes d'ici juillet a pris beaucoup de retard avec juste un peu plus de 11 millions de doses administrées jusqu'à présent. Toutefois, le manque de candidats à la vaccination en Inde semble davantage le problème que celui de l'approvisionnement en vaccins.

STI produit des centaines de millions de doses du vaccin AstraZeneca sur son vaste site de Pune, dans l'Ouest de l'Inde. Nombre de pays, en particulier les plus pauvres, dépen-

dent considérablement de l'entreprise indienne pour accéder aux vaccins. Et déjà, des millions de doses ont été expédiées à l'étranger.

En outre, Serum Institute prévoit de fournir 200 millions de doses dans le cadre de Covax, une initiative collaborative à destination des pays pauvres pilotée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

# VERTIGES MAIS D'OÙ ÇA VIENT ?

Une personne sur 7 a déjà eu des vertiges. Une vertige est toujours un signal d'alerte, mais pas forcément grave. Dans la majorité des cas, une solution existe pour le soulager puis traiter la pathologie responsable. Le point avec le Dr Carole Mousset, ORL au centre hospitalier Paris-Saint-Joseph.

Avoir un vertige fait toujours un peu peur et on a tendance à aller-lico aux urgences, "ce qui les encombre inutilement" déplore le Dr Carole Mousset, ORL et responsable de la consultation "vertiges" au groupe hospitalier Paris-Saint-Joseph. "C'est chez son généraliste qu'il faut se rendre en premier lieu".

Votre généraliste est à même de diagnostiquer l'origine du vertige et d'en assurer le suivi. Si la pathologie qu'il suspecte n'est pas de son ressort, il orientera vers un spécialiste, ORL ou neurologue. Brefs ou continus, légers ou violents, chroniques, les « vrais » vertiges proviennent d'un mauvais fonctionnement du système vestibulaire, organe de l'équilibre situé dans l'oreille interne. Leurs causes sont diverses.

Ne pas confondre avec un simple malaise. On croit souvent qu'avoir la tête qui tourne, c'est un signe de vertige. À tort...

Le « vrai » vertige

On a l'impression que tout se met à tourner autour de soi (les objets, les murs, le plafond...), avec une difficulté à tenir debout et des nausées, des angoisses... C'est un déséquilibre de la cause se situe dans l'oreille interne.

Le « faux » vertige

On se sent instable, comme ivre, avec des étourdissements : ça « tangue » ! Les causes sont multiples : infections, hypotension, diabète, médicaments, anémie, migraine, certaines maladies (sclérose en plaques, Parkinson...).

## DES VERTIGES SURVENANT AUX CHANGEMENTS DE POSITION

Quand le vertige survient aux changements de position : c'est un vertige paroxystique bénin

### Les symptômes

« Paroxystique » signifie bref (moins d'une minute), isolé (sans signe associé), souvent violent, « Bénin », donc sans gravité. Il est



dit aussi « positionnel », car déclenché par des changements brusques de position : se lever, tourner rapidement la tête...

### Qu'il est touché ?

C'est le vertige le plus fréquent (environ 30 % des cas), chez les jeunes et les plus âgés. Il apparaît une fois sur deux après un traumatisme (choc sur le crâne, coup du lapin, chute d'un escabeau, bousculade...). Mais il peut aussi survenir sans raison et n'importe quand. Le vieillissement de l'oreille est évocateur.

### Les causes

Il est dû à la migration de cristaux (otolithes) dans les canaux semi-circulaires de l'oreille interne. C'est pourquoi il se produit aux changements de position.

### La solution

Une manipulation permet de remettre les cristaux en place ou de

les disperser. Elle est réalisée par l'ORL ou un kiné spécialisé. Selon l'âge du patient, sa corpulence et l'état de ses articulations, on a le choix entre la manœuvre de Semont (basculement) et celle d'Epley, plutôt destinée aux plus âgés. En une semaine, à raison de deux ou trois séances, le problème est résolu. Sinon, la guérison est spontanée en trois semaines.

## UN GRAND VERTIGE DE PLUSIEURS JOURS

Un grand vertige de plusieurs jours, c'est une névrite vestibulaire

### Les symptômes

Le matin au réveil, apparaît un grand vertige permanent avec une sensation de malaise, des nausées, des vomissements... Impossible de marcher droit ou de se tenir debout

ou à l'impression d'être tiré sur le côté. La crise dure au moins trois ou quatre jours, jusqu'à ce que le cer-

veau compense, plus ou moins vite selon l'âge et la condition physique. C'est une maladie bénigne qui guérit facilement.

### Les causes

Il s'agit de l'atteinte du vestibule (dans l'oreille interne) d'un seul côté, d'origine virale ou circulaire. Si les deux côtés étaient atteints, on ne sentirait rien : c'est l'asymétrie qui crée le vertige.

### Qu'il est touché ?

À n'importe quel âge en cas d'infection virale : après une grippe, une angine, un rhume, une infection ORL ou une gastro. Les plus de 40 ans quand la cause est circulaire : hypertension, antécédents de pontage.

### La solution

Il n'est pas conseillé de rester couché, mais de se lever le plus vite possible. Au début de la crise, on a

recours à des antivertigineux en comprimés ou sous forme injectable pendant trois jours, avec des médicaments antinauséux. Une rééducation vestibulaire peut se faire dans un second temps si des troubles de l'équilibre persistent. Marcher dans le sable est aussi très bénéfique.

## DES CRISES À RÉPÉTITION : C'EST UNE MALADIE DE MÉNIÈRE

### Les symptômes

Elle débute par une oreille bouchée, des acouphènes (bourdonnements) du même côté, puis survient le vertige avec une baisse de l'audition. La crise se prolonge trois ou quatre jours, puis plus rien pendant plusieurs mois. C'est une maladie chronique évolutive, dont les crises se répètent à un rythme variable pendant des années avec une baisse de l'audition si rien n'est fait.

### Qui est touché ?

Elle apparaît à partir de 20 ans, sur des terrains particuliers (personnes anxieuses). Le stress est un facteur non négligeable dans la survenue de la maladie de Ménière. Elle est plus rare que le vertige paroxystique bénin, mais plus fréquente que la névrite, soit 15 % cas.

### Les causes

Au début, il existe une modification de la pression du liquide dans l'oreille interne. Son origine est inconnue.

### La solution

Aucun médicament n'est vraiment efficace, sauf des diurétiques « osmotiques », permettant de diminuer la pression dans l'oreille. Il est conseillé d'apprendre à gérer son stress en faisant du yoga ou de la natation, voire en suivant une psychothérapie. On peut aussi s'aider des médecines douces (homéopathie, acupuncture, sophrologie) pour gagner en sérénité.

## SOUFFREZ-VOUS DE NAUSÉE VIRTUELLE ?

Lorsque vous faites défiler votre écran de téléphone, vous ressentez des vertiges et nausées ? Vous souffrez de ce qu'on appelle "nausée virtuelle", comparable au mal de mer. Explications.

Mal au ventre, envie de vomir, sensations de vertiges : vous scrollez (faites défiler) votre écran de téléphone et vous vous sentez mal ? Figurez-vous que cela à un nom. Un article de Psychology Today,

signé de la chercheuse américaine Cynthia M. Bullik explique ce phénomène moderne de nausée virtuelle.

La cybersickness est réelle" est intitulée l'étude publiée par le spécialiste du département de psychiatrie de l'école de médecine de l'Université de Caroline du Nord. Elle raconte en avoir été elle-même victime lors d'une conférence en 2010. Un collègue lui fait une démonstration de son nouvel iPad, suite à quoi elle sort en catastrophe pour éviter de vomir.

Son ressenti à ce moment-là l'interroge particulièrement : il ressemble étrangement à la nausée qu'elle a dans un avion, dans une voiture qu'elle ne conduirait pas, dans un train qui changerait de direction...

En scrollant elle-même son écran, elle ne l'a jamais vécu. De la même manière, lorsqu'elle conduit sa voiture, elle n'est pas malade.

Cette nausée virtuelle est davantage connue des gamers. La réalité virtuelle peut vite donner mal au coeur, en pleine immersion. Le principe est le même avec le smartphone : c'est le contraste de mobilité entre votre corps et vos yeux qui crée un déséquilibre. Lorsque vous scrollez, vous voyez défiler des images, vous lisez du texte, une

vidéo s'anime : votre stimulation visuelle est très intense. Mais votre organisme, lui, est immobile, récapitule le Huffington Post qui reprend les résultats d'une étude publiée dans Science Daily en 2018.

Pour la contrer, inutile d'augmenter votre activité physique pour l'alimenter sur votre activité visuelle... Pensez plutôt à alléger votre temps d'écran, à scroller moins vite, à faire des pauses.

## Victimes des vertiges ? Les précautions à prendre

Ca tourne, ça tangué ? Le vertige est une illusion de mouvement qui entraîne une impression de déséquilibre très désagréable. Les médecins distinguent toutefois les vrais vertiges, caractérisés par la sensation que tout tourne autour de soi, des étourdissements où le sujet lui-même a l'impression de tourner, voire de perdre l'équilibre. A ne pas confondre avec de simples instabilités à la marche ou la station debout. Comment réagir ?

### On fait attention

- Vous perdez l'équilibre, pas de panique ! Il faut éviter les mouvements brusques pour ne pas aggraver la sensation de vertige et entraîner des vomissements. Ralentissez le pas et si possible ne sautez-vous ou allongez-vous en fermant les yeux, le temps que cela passe.

- Le réveil sonne ? Ne sautez pas du lit si vous avez tendance à tourner. Apprenez à vous lever lentement : restez assis sur le bord du lit, puis redressez-vous doucement.

- Si vous avez eu un vertige passager, il vaut mieux attendre 2 ou 3 heures avant de conduire pour vous assurer. En cas de vertige à répétition, consultez l'avis de votre médecin.

- Les acrobaties, il faut oublier ! Evitez absolument de grimper sur un échafaud ou faire des travaux qui nécessitent de l'équilibre (ce n'est pas le moment d'aller balayer le toit).

### On soigne son hygiène de vie

- Non à l'alcool, au tabac et à la caféine ! Ces stimulants augmentent le risque de vertige. Evitez aussi de manger trop salé : le sel peut causer une rétention d'eau, ce qui perturbe le travail d'équilibre de l'oreille interne.

- Buvez suffisamment : la déshydratation participe souvent aux sensations vertigineuses. Environ 6 à 8 verres par jour, ce n'est pas trop ! Si vous avez des nausées, buvez de petites gorgées pour ménager votre estomac.

- Ne sautez pas de repas. L'hypoglycémie peut être à l'origine d'étourdissements. Evitez aussi les régimes trop stricts : les pertes de poids rapides peuvent s'accompagner de fatigues et même d'évanouissements. Consultez un médecin ou un nutritionniste si vous voulez maigrir. Evitez aussi les régimes hypoglycémiques. Il est conseillé de manger un morceau de sucre ou un bonbon.

- Faites du sport. Cela aide à maintenir son corps en bon état et à entretenir l'équilibre. Choisissez un cours de gymnastique douce où l'on travaille la sensibilité proprioceptive, c'est-à-dire l'équilibre du corps (exercices en appui sur une seule jambe, puis l'autre). Le yoga est excellent aussi.

# LES PRINCIPALES CAUSES D'UN VERTIGE

*La crise de vertige est une sensation impressionnante conduisant souvent aux urgences. Le bon réflexe est plutôt de consulter son généraliste. Quelles sont les causes des vertiges ? Y a-t-il lieu de s'inquiéter ? Le point sur les principales causes des vertiges et les solutions*

Le mot 'vertige' n'a pas le même sens pour tout le monde. Pour les médecins, la sensation de voir des points lumineux ou d'avoir les jambes flageolantes n'est pas un vertige, mais une sensation vertigineuse. Elle peut être liée à une petite chute de tension, à une hypoglycémie passagère (baisse du taux de sucre dans le sang) ou à un malaise vagal (bref évanouissement). Les vrais vertiges s'accompagnent de rotation et d'instabilité. "Les patients disent que leur environnement tourne et qu'ils ont l'impression d'être dans le tambour d'une machine à laver. Ils perdent l'équilibre et titubent en marchant, comme s'ils étaient en état d'ébriété", raconte le Dr Laurence Allagou-Bourgout, ORL spécialiste des vertiges. En cause dans la majorité des cas : un trouble de l'oreille interne, où se situe l'organe de l'équilibre.

### LES SIGNES QUI DOIVENT INQUIÉTER

Il faut consulter en urgence si le vertige s'accompagne d'autres symptômes...

La personne n'arrive plus à se tenir debout et à contrôler ses membres. Elle ressent de violents maux de tête alors que'elle n'est pas sujette aux migraines. Elle voit double, elle a du mal à parler.

Elle présente également des facteurs de risque cardiovasculaire. Il peut alors s'agir d'une maladie plus grave : accident vasculaire cérébral, neurinome (tumeur du nerf vestibulaire). Avec souvent d'autres signes : fourmillements, troubles de la sensibilité, paralysie d'une partie du visage...



### LE VERTIGE POSITIONNEL PAROXYSMIQUE BÉNIN LORS D'UN CHANGEMENT DE POSITION

La crise dure moins d'une minute et survient dans une position donnée, par exemple après s'être allongé. La sensation de rotation, brève mais très intense, cesse lorsque la personne se redresse. On parle souvent de "calcul d'oreille". En effet, ce vertige est dû à un dysfonctionnement des otolithes, des minéralisés de carbonate de calcium de l'oreille interne, dont les déplacements informent les centres nerveux des mouvements du corps. La solution : Le diagnostic et le traitement sont très simples, mais spectaculaires. On assied le patient sur la table d'examen ou une banquette et on le bascule rapidement en position couchée du côté qui déclenche le vertige. Puis, immédiatement après, on le rebascule de l'autre côté sans

modifier la position de sa tête. Cette manœuvre libératoire permet en quelque sorte de remettre les otolithes en place, ce qui supprime progressivement les crises.

### LE VERTIGE DURÉ PLUSIEURS JOURS : IL S'AGIT D'UNE NÉVRITE VESTIBULAIRE

La névrite vestibulaire est une inflammation du nerf vestibulaire, qui relie l'oreille interne aux centres nerveux. Il en existe deux causes possibles : une virus virale en cas d'infection (grippe ou herpès) ; l'autre vasculaire, en cas de forte augmentation de la tension. Cette inflammation provoque une seule grande crise de vertige, qui cloue la personne au lit pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, et s'accompagne de nausées et de vomissements. La solution : Le vertige régresse peu à peu, mais il est important d'en faire

le diagnostic le plus tôt possible pour pouvoir le traiter. Le plus souvent par des corticoïdes pendant plusieurs jours.

Le médecin prescrit des anti-vertigineux (Tanganil®, Agyrax®) et des antivomitifs (Motilium®, Primpéran®) pour atténuer les symptômes. "Pour le patient, le fait de pouvoir se lever et reprendre sa vie active favorise la récupération et écourte la crise", précise la spécialiste.

### DES BOURDONNEMENTS D'OREILLE ? C'EST LA MALADIE DE MÉNIÈRE

La maladie de Ménière est à l'origine de crises répétées de vertiges intenses, pouvant durer plusieurs heures. Juste avant, la personne présente une perte d'audition transitoire avec la sensation d'avoir l'oreille pleine et des acouphènes (bourdonnements ou sifflements d'oreille), souvent d'un seul côté. La maladie est due à une augmentation de la pression dans le labyrinthe (oreille interne), dont la cause reste inconnue. Elle peut toutefois être favorisée par des facteurs psychologiques : stress, anxiété, surmenage...

La solution : Cette maladie est parfois très délicate à traiter, surtout à faire remonter l'audition et à limiter les crises grâce à un traitement de fond (comme Betaserc®), mais une période de stress professionnel intense peut déclencher une nouvelle crise. "C'est pourquoi il est conseillé d'apprendre à gérer son stress par la pratique sportive (natation, yoga, Pilates...), des techniques de relaxation (sophrologie, respiration, méditation...) ou de la psychothérapie.

## DANS QUELS CAS CONSULTER UN ORL ?

Quand on a la tête qui tourne, on ne pense pas toujours à consulter un ORL. Pourtant, de nombreux vertiges inexpliqués sont liés à un problème d'oreille interne...

La forme la plus courante de vertiges concernés par une visite chez un ORL est le vertige positionnel paroxysmique bénin. Il est causé par une accumulation de minuscules cristaux au fond des canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Lors de certains mouvements de la tête, ces concrétions viennent se bloquer d'un seul côté, envoyant des informations positionnelles inexactes au cerveau. Parfois les crises de vertiges se répètent et sont accompagnées d'une perte momentanée de l'audition et de sifflements dans l'oreille qui font penser à des acouphènes. Ces symptômes sont très évocateurs de la maladie de Ménière, liée à un problème de pression dans l'oreille interne. 6% des vertiges sont causés par cette maladie. La consultation chez l'ORL est indispensable pour confirmer le diagnostic.

A noter : Votre vertige était tellement intense que vous êtes resté plusieurs jours couché ? Il s'agit probablement d'une névrite

vestibulaire : une atteinte de l'oreille interne provoquant l'inflammation d'une branche du nerf auditif. Elle peut parfois être provoquée par un virus. Peu fréquente, cette affection bénigne touche plutôt les jeunes adultes qui s'en remettent généralement bien. Il vaut cependant mieux consulter.

### COMMENT SE PASSE LA VISITE CHEZ L'ORL ?

Après vous avoir demandé de décrire vos vertiges, le médecin explore votre oreille interne. Pour confirmer son diagnostic, il vous fait éventuellement faire quelques tests : marcher sur place, faire deux pas en avant puis deux pas en arrière, tendre les bras en avant et rester ainsi quelques minutes les yeux fermés... Quand le spécialiste détecte un vertige positionnel bénin, il effectue une manœuvre : il vous bascule d'un côté puis de l'autre d'une façon particulière. Cette manipulation, qui peut aussi être réalisée par un kinésithérapeute, garantit la plupart de ces vertiges, soit immédiatement, soit après 2 ou 3 séances. Dans le cas de la maladie de Ménière, l'ORL vous prescrit des anti-vertigineux et si

besoin des remèdes pour lutter contre les nausées et les vomissements.

En cas de névrite vestibulaire, le médecin ORL peut vous prescrire en plus d'anti-vertigineux puissants, une corticothérapie et des antiviraux (en cas d'affection virale). Une rééducation vestibulaire est conseillée pour éviter la réapparition des vertiges.

### QUE FAIRE DANS D'AUTRES CAS DE VERTIGES ?

Certains vertiges proviennent de petits blocages cervicaux qui n'ont rien à voir avec l'oreille interne. Ces symptômes peuvent apparaître chez des personnes qui se sont endormies dans une mauvaise position, après un voyage en avion ou encore après un accident... Ils seraient dus à l'irritation de petits filets nerveux lors du blocage réflexe des muscles du cou.

L'acupuncture, l'ostéopathie ou les massages sont alors des moyens efficaces de faire disparaître ces vertiges. Mais attention, ces manipulations sont déconseillées chez les personnes âgées sans avis médical.

## MALI

## Débat autour du Plan d'action du gouvernement de la transition

Le Premier ministre malien, Moctar Ouane, et les membres du Conseil national de transition (CNT), entament lundi les débats autour du Plan d'Action du Gouvernement de la Transition (PAG) dont les priorités sont l'organisation des élections, les réformes politiques et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire malien, ont rapporté des médias locaux.

M. Ouane, avait procédé vendredi à la présentation du PAG, lors d'une séance plénière présidée par le président du CNT, Malick Diaw, en présence des membres du gouvernement avec à leurs têtes, M. Ouane, des membres du CNT et de nombreuses autres personnalités.

La mise en œuvre du PAG "contribuera aux réformes politiques et institutionnelles nécessaires à la consolidation de la démocratie, c'est-à-dire à renforcer la stabilité des institutions démocratiques et républicaines et à améliorer la gouvernance", avait-il indiqué.

Les six axes du PAG concernent le "renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, la promotion de la bonne gouvernance, la refonte du système éducatif, les réformes politiques et institutionnelles, l'adoption d'un pacte de stabilité sociale et enfin, l'organisation des élections générales".

S'agissant du premier axe (le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national), le Premier ministre prévoit comme priorité de "diligenter la lecture, l'appropriation et la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, d'accélérer le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des combattants dans le Nord et le Centre du pays, de procéder à la dissolution effective de toutes les milices d'auto-défense et de redéployer les forces de défense et de sécurité sur l'ensemble du territoire national, ...

Concernant l'axe 2 qui est la promotion de la bonne gouvernance, le chef du gouvernement, Moctar Ouane, entend "restaurer l'autorité et l'utilité sociale de l'Etat à travers la fourniture des services sociaux de base, promouvoir la citoyenneté et le civisme à travers l'éducation et la culture, renforcer la lutte contre l'impunité et accentuer la lutte contre la corruption, rationaliser les dépenses publiques en réduisant le train de vie de l'Etat, auditer la gestion des fonds alloués aux secteurs de la sécurité, de la défense et de la justice dans le cadre des lois d'orientation et de programmation".

Par rapport à l'axe 3 concernant la refonte du système éducatif, le Premier ministre envisage de "négocier un moratoire avec les partenaires sociaux de l'éducation en mettant en place un cadre de concertation régulier et d'engager une refonte du système éducatif". En ce qui concerne l'axe 4 sur les réformes politiques et institutionnelles, M. Ouane veut parachever le processus de réorganisation territoriale, réformer le système électoral en prenant en compte des Maliens établis à l'extérieur, élaborer et adopter une nouvelle constitution et poursuivre le chantier de la régionalisation. S'agissant de l'axe 5 du plan d'action portant sur l'adoption d'un pacte de stabilité sociale, le Premier ministre définit les priorités comme suit: "organiser une conférence sociale et engager le débat sur les questions de société comme le rôle des autorités coutumières et religieuses, la question de la pratique de l'esclavage ainsi que le statut de la femme, la relance du dialogue avec les groupes radicaux maliens, le dialogue entre les communautés et acteurs locaux en conflit, la création des conditions favorisant le retour des déplacés et réfugiés, l'accélération du processus d'indemnisation des victimes depuis 1960".

Au niveau de l'axe 6 (organisation des élections générales), M. Ouane, entend élaborer un chronogramme pour les futures échéances électorales, organiser les opérations référendaires et les élections générales.

"La consolidation de la démocratie exige notamment le respect des choix populaires à travers les élections. A cet effet, la conduite du processus électoral devant couronner cette transition devra être minutieusement préparée. En plus des élections générales, le calendrier élaboré par le gouvernement prévoit également un référendum. Dans cette perspective, les actions prioritaires seront exécutées", avait-t-il promis. Pour atteindre l'objectif fixé, le gouvernement, dit-il, "œuvrera inlassablement à créer un consensus autour du processus électoral et référendaire, à travers notamment l'évaluation des étapes spécifiques et de leurs contraintes, l'adoption d'un premier projet de chronogramme". Le Premier ministre malien avait assuré vendredi, en dévoilant son "plan d'action", que le gouvernement de transition qu'il dirige organisera bien des élections l'an prochain.

APS

## LIBYE

## Le ministre de l'Intérieur échappe à une tentative d'assassinat

Le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union libyen (GNA), Fathi Bachagha, a échappé dimanche à une tentative d'assassinat sur l'autoroute près de la capitale Tripoli, ont rapporté des médias citant son entourage.

Le convoi de M. Bachagha a été la cible de balles tirées à partir d'une voiture blindée à Janzour, à une douzaine de kilomètres de Tripoli, a-t-on ajouté. "L'escorte de police qui suivait le ministre a riposté. Deux des assaillants ont été arrêtés, le troisième est à l'hôpital. Le ministre va bien", selon la même source. Fathi Bachagha revenait d'une visite au siège d'une nouvelle unité de sécurité qui dépend de son ministère, d'après la même source.

M. Bachagha avait été désigné en 2018 ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale

(GNA), reconnu par l'ONU et basé à Tripoli.

Le 23 octobre, les deux parties rivales en Libye avaient signé un accord de cessez-le-feu permanent avec "effet immédiat", après cinq jours de discussions à Genève sous l'égide de l'ONU. Le 5 février, l'ingénieur et homme d'affaires Abdel Hamid Dbeibah a été élu Premier ministre par intérim, aux côtés d'un Conseil pré-



sidentiel transitoire de trois membres, pour assurer la transition dans l'attente d'élections nationales en décembre 2021.

## Kubis condamne la tentative d'assassinat

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, a condamné dimanche une tentative d'assassinat du ministre de l'Intérieur du gouvernement soutenu par l'ONU, Fathi Bachagha, dans la capitale Tripoli.

"L'émissaire pour la Libye Jan Kubis condamne et exprime sa profonde inquiétude face au grave incident de sécurité au cours duquel

le ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha a été pris pour cible", a tweeté la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

"De tels actes imprudents constituent des menaces pour la stabilité et la sécurité, et visent à faire dérailler le processus politique ainsi que d'autres efforts de soutien à la Libye et à son peuple", a-t-elle ajouté. M. Kubis a pour sa

part appelé à une enquête complète, rapide et transparente sur l'incident "qui prouve une fois de plus combien il est important de garder toutes les armes uniquement dans les mains des autorités légitimes".

M. Bachagha a survécu à la tentative d'assassinat de dimanche, lorsque des hommes armés ont ouvert le feu sur son convoi à l'ouest de Tripoli, a indiqué le mi-

nistère de l'Intérieur dans un communiqué.

Les gardes du corps du ministre ont riposté, tuant l'un des tireurs et en capturant deux autres, tandis qu'un blessé est à déplorer du côté des agents de protection, a précisé le ministère.

La Libye est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute de son ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

## TUNISIE

## La PDG de Tunisair limogée

La PDG de la compagnie Tunisair, Olfa Hamdi, a été limogée lundi, a annoncé le ministère tunisien du Transport et de la Logistique sans donner plus de détails.

Ce limogeage intervient sur fond de différends avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), principal syndicat tunisien, et de crise financière à laquelle fait face la compagnie depuis des années, selon l'agence de presse TAP.

Une crise qui s'est exacerbée avec la chute de l'activité aérienne, suite à la pandémie de Covid-19

et de la saisie conservatoire effectuée la semaine dernière, par la société TAV Tunisie sur les comptes bancaires de la compagnie Tunisair.

La saisie conservatoire, qui visait le recouvrement de 8 millions d'euros, par rapport à un total de dettes de 20 millions d'euros, a été levée, suite à un accord, signé vendredi 19 février 2021, entre le groupe Tunisair, l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA) et TAV Tunisie.

Les syndicats du personnel de Tunisair relevant de l'UGTT avaient décrété une grève ven-

dredi, qui avait été annulée suite à cet accord.

Cependant, l'ancienne PDG de la compagnie tunisienne a posté sur facebook, un document mettant en cause le secrétaire général de l'organisation syndicale.

Si le département du transport n'a pas précisé les raisons du limogeage, le ministre du Transport et de la Logistique tunisien, Moez Chakchouk, a expliqué lundi sur Shems FM, la décision par le comportement de Hamdi, qui n'a pas respecté "le devoir de réserve, en publiant des documents administratifs sur Facebook".

## NIGERIA

## Libération de 53 otages kidnappés dans un bus

Un groupe de 53 otages - dont 20 femmes et neuf enfants - récemment kidnappés dans le centre du Nigeria ont été libérés dimanche par leurs ravisseurs, tandis qu'on restait sans nouvelles des 42 personnes enlevées mercredi dernier dans un lycée de Kagara, dans la même région.

"J'ai été ravi de recevoir les 53 passagers de bus qui avaient été enlevés par des bandits armés il y a une semaine", a déclaré dimanche soir dans un tweet le gouverneur de l'Etat du Niger, Abubakar Sani Bello.

Aucune précision sur

les conditions de ces libérations n'a été apportée par les autorités, qui ont toujours affirmé qu'elles ne paieraient pas de rançon pour libérer les otages des "bandits".

"Nous avons passé une semaine de dialogue, de consultations, de travail acharné et de nuits blanches parce que nous devions obtenir leur libération dans les plus brefs délais", a indiqué la porte-parole du gouverneur, Mary Noel-Berje, dans un communiqué.

Les 53 ex-otages, enlevés près du village de Kundu dans un bus d'une compagnie d'Etat,

ont subi un examen médical avant de retrouver leurs familles, a-t-elle ajouté. En revanche, les 42 personnes, dont 27 écoliers, enlevés mercredi au lycée de Kagara, dans le même Etat du Niger, sont toujours portées disparues.

"Les étudiants du Government Science College de Kagara, sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs mais tout est fait pour assurer leur libération", a souligné Mary Noel-Berje.

Lors de deux autres attaques la semaine dernière dans le même Etat, des hommes armés ont tué 10 personnes et en

ont enlevé au moins 23.

"Nous assistons à ces attaques maintenant presque quotidiennement, et c'est inquiétant", avait alors déclaré la porte-parole du gouverneur.

Généralement décrits comme des "bandits", les ravisseurs vivent dans la forêt de Rugu, aux confins des Etats de Zamfara, Katsina, Kaduna et du Niger.

Le nord-ouest et le centre du Nigeria sont la zone d'action de prédilection de ces bandes criminelles qui multiplient les enlèvements contre rançon et les vols de bétail.

## ONU Covid-19 : la pandémie ne doit pas servir à "réprimer les voix dissonantes" (Guterres)

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué lundi que la pandémie de Covid-19 ne doit pas servir à "réprimer les voix dissonantes et faire taire les médias".

"Brandissant la pandémie comme prétexte, les autorités de certains pays ont pris des mesures de sécurité sévères et adopté des mesures d'urgence pour réprimer les voix dissonantes, abolir les libertés les plus fondamentales, faire taire les médias indépendants et entraver le travail des organisations non gouvernementales", a déclaré le SG de l'ONU, devant le Conseil des droits de l'homme dans un message vidéo pré-enregistré.

"Les restrictions liées à la pandémie servent d'excuse pour miner le processus électoral, affaiblir les voix des opposants et réprimer les critiques", a-t-il indiqué.

Ainsi, "des défenseurs des droits humains, des journalistes, des avocats, des militants, et même des professionnels de la santé, ont fait l'objet d'arrestations, de poursuites et de mesures d'intimidation et de surveillance pour avoir critiqué les mesures - ou le manque de mesures - prises pour faire face à la pandémie", a-t-il ajouté.

En outre, "l'accès à des informations vitales a parfois été entravé, tandis que la désinformation mortelle a été amplifiée, y compris par quelques dirigeants", a-t-il poursuivi,



sans les citer. Dans son discours annuel devant le CDH, le responsable de l'ONU a consacré une large part à la pandémie de Covid-19, en soulignant qu'elle avait notamment "aggravé les vulnérabilités" et bouleversé la vie de centaines de millions de familles qui ont perdu un emploi ou vu leurs revenus s'effondrer.

"La pandémie a affecté de manière disproportionnée les

femmes, les minorités, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les réfugiés, les migrants et les peuples autochtones" et "l'extrême pauvreté gagne du terrain", a-t-il dit.

"Des années de progrès en matière d'égalité des genres ont été réduites à néant", a-t-il dit. M. Guterres a en outre indiqué que "l'incapacité d'assurer un accès équitable aux vac-

cins représente une nouvelle faille morale nous renvoie en arrière". Dans son intervention, M. Guterres a appelé, par ailleurs, à "intensifier la lutte contre la résurgence du néo-nazisme, de la suprématie blanche et du terrorisme à motivation raciale et ethnique" et à mettre en place une "action concertée à l'échelle mondiale pour mettre fin à cette menace sérieuse et croissante".

## ESPAGNE

### Emeutes et actes de pillages en Catalogne, 38 personnes arrêtées

Des actes de vol et de pillages de magasins ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche lors des manifestations violentes organisées en Catalogne (nord-est de l'Espagne), pour la cinquième nuit consécutive, en soutien au rappeur emprisonné Pablo Hasél, a annoncé la police régionale (Mossos d'Esquadra).

Ces actes, qui se sont soldés par l'arrestation de 38 personnes, ont provoqué des dégâts sur des bâtiments emblématiques de Barcelone, a précisé la même source.

De graves incidents ont eu lieu, dont des jets de pierres et d'objets contondants sur les forces de l'ordre, a relevé communiqué des Mossos d'Esquadra, précisant que "des fauteurs de troubles ont profité des situations de tension pour commettre des actes de pillage dans de nombreux magasins du centre-ville".

Les manifestants ont érigé des barricades avec des bennes de poubelles enflammées et ont endommagé la façade du siège de la Bourse de Barcelone ainsi que celle du Palais de la Musique, un bâtiment moderniste du début du XXe siècle inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Au total, depuis le début des manifestations mardi, 102 personnes ont été interpellées dans toute la Catalogne, et 82 éléments des forces de l'ordre ont été blessés, selon les autorités.

Condamné à 9 mois de prison ferme pour avoir posté des tweets critiquant la monarchie et les forces de l'ordre, le rappeur âgé de 32 ans, de son vrai nom Pablo Rivadulla Duró, avait jusqu'au vendredi 12 février pour se rendre volontairement à son lieu de détention pour y purger sa peine.

Toutefois, il a rejeté le verdict de la justice espagnole et s'est retranché, lundi, dans l'Université de Lérida, en Catalogne, dans une tentative d'empêcher son arrestation, avant que la police régionale catalane ne procède à son interpellation mardi matin.

## BIRMANIE

### Le SG de l'ONU demande l'arrêt immédiat de la répression

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé lundi l'armée birmane à "arrêter immédiatement la répression" au moment où les Européens doivent discuter de sanctions.

"Aujourd'hui, j'appelle l'armée birmane à arrêter immédiatement la répression. Libérer les prisonniers. Mettre fin à la violence. Respecter les droits humains et la volonté du peuple exprimée lors des récentes élections", a demandé Antonio Guterres, dans une vidéo préenregistrée et diffusée à l'ouverture de la 46e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) à Genève.

"Les coups d'Etat n'ont pas leur place dans notre monde moderne", a-t-il insisté. La junte a jusqu'ici fait fi de multiples condamnations internationales. Elle a même durci le ton après un week-end de violences sanglantes en avertissant les manifestants qu'ils "risquaient d'en mourir", ce qui ne les a pas dissuadé de descendre dans les rues lundi.

A Bruxelles, les Européens devraient eux, après les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada qui ont pris des sanctions, adopter des "décisions appropriées" lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères européennes.

Sur le terrain, près de trois semaines après le putsch du 1er février et le placement en résidence surveillée d'Aung San Suu Kyi le 1er février et la placée en résidence surveillée, la mobilisation "pro-démocratique" ne faiblit pas.

Les forces de sécurité birmanes ont montré leur détermination à réprimer tout mouvement de contestation, en utilisant "gaz lacrymogène, canons à eau, balles en caoutchouc et tirs à balles réelles" pour disperser des rassemblements pacifiques.

Plusieurs personnes sont décédées, selon les médias. Les vagues d'arrestations de "responsables politiques, d'activistes et de grévistes se poursuivent".

Plusieurs centaines de personnes ont été interpellées et très peu relâchées, d'après une ONG d'assistance aux prisonniers politiques.

"Nous assistons à l'affaiblissement de la démocratie, à l'utilisation de la force brutale, à des arrestations arbitraires, à la répression dans toutes ses manifestations, à la restriction de l'espace civique, à des attaques contre la société civile", a déploré Antonio Guterres devant le CDH. Il a également pointé du doigt les "violations graves commises contre des personnes issues de minorités sans que les responsables n'aient à rendre de comptes, notamment à ce qui a été appelé à juste titre un nettoyage ethnique de la population Rohingya".

"La liste est encore longue" et "tout cela se conjugue dans une réelle période de troubles", a-t-il asséné, avant d'exprimer son soutien au peuple birman "dans sa quête de démocratie et de paix et dans son action en faveur du respect des droits humains et de l'état de droit".

APS

## YÉMEN

### Echec des négociations sur la libération de prisonniers

L'ONU a annoncé dimanche dans un communiqué que les négociations pour un nouvel échange de prisonniers entre les parties en guerre au Yémen, qui se sont tenues durant un mois à Amman (Jordanie) se sont soldées par un échec.

"Je suis déçu que ce round de discussions n'ait pas porté les mêmes fruits que ce que nous avions vu en septembre en Suisse avec la libération historique de 1.056 détenus", a déploré l'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, cité dans le communiqué.

"J'exhorte les parties à poursuivre leurs

discussions et leurs consultations (...) pour libérer bientôt plus de prisonniers", a-t-il ajouté.

Le pouvoir yéménite et les Houthis étaient tombés d'accord pour échanger 15.000 détenus au total lors d'un accord conclu en 2018 en Suède, également sous les auspices de l'ONU.

En octobre, des centaines de combattants des deux camps étaient ainsi rentrés chez eux lors du premier vaste échange de prisonniers depuis le début de la guerre.

"Je réitère mon appel à la libération sans condition des détenus malades, bles-

sés, âgés et des enfants ainsi que les femmes et les journalistes", a plaidé M. Griffiths.

Cette cinquième réunion du Comité de supervision de l'accord sur l'échange de prisonniers, coprésidée par l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et qui avait débuté le 24 janvier à Amman, n'a pas abouti à de nouvelles avancées.

Les deux parties, cependant, "se sont engagées à continuer à discuter des paramètres d'une future opération de vaste échange" de prisonniers, souligne l'ONU.

## IRAN

### Nucléaire : accord sur une "solution temporaire" de trois mois pour maintenir une surveillance (AIEA)

Le chef de l'AIEA a annoncé dimanche soir, à son retour de Téhéran, avoir trouvé avec l'Iran une "solution temporaire" de trois mois pour maintenir une surveillance "satisfaisante" des sites nucléaires, même si les inspections seront limitées à compter de mardi.

"L'accès sera réduit, ne nous voilons pas la face, mais nous serons en mesure de maintenir le degré nécessaire de surveillance et de vérification", a déclaré Rafael Grossi lors d'un rapide point presse à l'aéroport de Vienne, ville où se situe le siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

"Cela sauve la situation dans l'immédiat", a-t-il ajouté, évoquant "un résultat raisonnable après des consultations intensives". Selon les termes de cet "accord bilatéral technique", le nombre d'inspecteurs sur place reste ainsi inchangé et l'AIEA pourra procéder à des inspections inopinées.

Mais la loi iranienne, qui



prévoit de restreindre certaines inspections, y compris sur des sites militaires suspects, si les sanctions américaines ne sont pas levées, "existe et va être appliquée" à partir du 23 février, a regretté M. Grosi.

"Nous estimons que l'heure est grave mais l'AIEA continue de servir la communauté internationale", a-t-il souligné.

"Bien sûr, pour parvenir à une situation stable, il faudra une négociation politique, et

ce n'est pas de mon ressort". Le directeur général de l'AIEA était arrivé samedi à Téhéran, où il a rencontré le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi, et le ministre des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif.

"L'Iran et l'AIEA ont eu des discussions fructueuses fondées sur le respect mutuel", avait tweeté un peu plus tôt Kazem Gharibabadi, l'ambas-

sadeur d'Iran auprès de l'AIEA, "gendarme" nucléaire de l'ONU.

Après le retrait unilatéral américain et le rétablissement des sanctions qui étranglent l'économie iranienne, l'Iran s'est affranchi progressivement à partir de 2019 de plusieurs limites qu'il avait accepté d'imposer à son programme nucléaire en vertu de l'accord conclu en 2015 avec le groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, Chine).

Dans un geste à l'égard de l'Iran, les Etats-Unis ont accepté jeudi une invitation des Européens à participer à des pourparlers pour relancer ce pacte. Dans ce contexte diplomatique complexe et alors que l'Iran et les Etats-Unis n'entretiennent pas de relations diplomatiques depuis 1980, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a dit examiner la proposition de l'UE pour une "réunion informelle".

## JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH Impliquer les associations dans la sauvegarde de ce site historique (Fondation Casbah)

La Fondation Casbah a appelé dimanche à Alger à impliquer les associations de protection du patrimoine bâti de la Casbah d'Alger dans les différentes opérations de restauration envisagées par les pouvoirs publics pour la sauvegarde de ce site historique inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO en 1992.

Lors d'une rencontre avec la presse nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah (23 février), le chercheur Omar Hachi, a souligné la nécessaire implication des associations de protection du patrimoine, à l'instar de la Fondation Casbah dont il est membre, dans les opérations de restauration envisagées par les pouvoirs publics afin de coordonner les efforts de sauvegarde des éléments de ce patrimoine. La Fondation Casbah, qui connaît tous les aspects du dossier de réhabilitation de ce site historique, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, peut constituer une "force de proposition" pour le ministère de la Culture et les pouvoirs publics en charge de cette réhabilitation, a estimé M. Hachi lors de la rencontre qui a été marquée par l'installation de Hamid Haddadj à la tête de la Fondation en remplacement d'Ali Mebtouche. Le chercheur a rappelé les différentes initiatives menées par les pouvoirs publics en faveur de la Casbah d'Alger et la chronologie de son classement depuis la promulgation d'un décret exécutif en 1973, puis en 1989, jusqu'à son inscription au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO en 1992. Il a également évoqué l'arsenal juridique mis en place pour la protection du patrimoine historique et archéologique d'Alger, citant particu-

lièrement le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger (2013). La situation de la Casbah s'est aggravée et compliquée davantage après le lancement des opérations de réaménagement en 1985 et le début des opérations de maintien non étudiées voire non conformes aux normes par les entreprises d'entrepreneuriat.

Cette succession d'événements a mené à la démolition des quartiers et de lots en entier, pour ne citer que les quartiers situés à "Zoudj Ayoun, Soustara, Souk El Djemâa", devenus des espaces vides toujours pas aménagés malgré leur valeur historique. M. Hachi a pointé du doigt, dans ce sens, le chevauchement des modes de gestion dans les opérations d'aménagement au niveau des différents sites historiques et vieilles bâtisses à la Casbah, menées par des entreprises sous tutelle du ministère de la Culture et les services de wilaya d'Alger. "Le plan des secteurs préservés visant le réaménagement du centre historique de la ville, entrave les opérations d'intervention dans le tissu urbain de la Casbah", a-t-il souligné. Pour sa part, M. Abdelkrim Ziani, membre de "Fondation Casbah" a passé en revue le passé séculaire de cette ville, considérée comme un espace urbain vivant témoin de l'histoire mémorielle collective algérienne et du génie civil

local, mettant en avant les efforts déployés par les membres de la Fondation en vue de "protéger la ville séculaire et réhabiliter ce centre historique". A l'occasion de cette manifestation coïncidant avec la Journée nationale de la Casbah, un musée a ouvert ses portes pour permettre aux visiteurs de s'informer, via des photographies, sur les martyrs parmi les enfants de la Casbah qui sont tombés au champ d'honneur pour recouvrer l'indépendance.



PEINTURE - EXPOSITION

### "La Serbie vue par des artistes algériens", une exposition de toiles inaugurée à Alger

La deuxième édition de l'exposition collective de toiles, "La Serbie vue par des artistes algériens", évoquant l'amitié algéro-serbe à travers la mise en valeur des patrimoines culturels des deux pays, a été inaugurée, dimanche à Alger.

Visible jusqu'au 4 mars à la galerie "Baya" du Palais de la culture Moufidi-Zakaria, l'exposition, célébrant l'amitié entre les deux pays et la fête nationale serbe (15 février), a été conjointement ouverte par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda et l'ambassadeur de la République de Serbie Aleksandar Jankovic.

Donnant libre court à leurs créativité, une quinzaine de plasticiens, ont réalisé une cinquantaine de toiles conçues dans différents courants artistiques et un mélange de couleurs vives aux formes poétiques, figuratives ou abstraites.

Les symboles des deux pays, la beauté de leurs paysages à l'âme balkanique et méditerranéenne, la richesse de leurs histoires et la profondeur de leurs traditions, sont autant de thèmes développés dans des toiles peintes à l'huile ou à l'acrylique dans des techniques mixtes.

A travers de belles poésies muettes ces artistes ont établi des passerelles d'amitié entre les deux pays à l'instar de Yacine Kezas, Assia Gas, Nadjima Laib, Djamilia

Ababsia, Rachida Bakhti, Ahmed Mechedal, Hadia Hadjeres, ou encore Said Rahmani.

Ainsi, dans un élan créatif prolifique, Yacine Kezas a embelli l'espace avec, "La femme poupée", "L'Homme et le Pouvoir", "L'attente d'une mère" et "Les Jumeaux", alors que Assia Gas, autodidacte talentueuse au pinceau joyeux et pointu, a rendu, "Leriem", "Le Canyon de l'Uvac" et "La forteresse de Smederevo" (symbole historique en Serbie).

En présence de représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger invités à ce vernissage, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, à rappelé la qualité des relations "hautement amicales" entre l'Algérie et la Serbie, mettant l'accent sur le rôle de l'art, "facteur de consolidation des liens culturels" entre les deux pays.

Malika Bendouda a annoncé le lancement, à la fin de la semaine en cours, de "Lawhati", un nouvel espace virtuel dédié aux arts plastiques.

De son côté, l'Ambassadeur de la République Serbe Aleksandar Jankovic, a évoqué les liens amicaux et historiques entre la l'Algérie et la Serbie, en rappelant le parcours du photographe-caméraman serbe de la Révolution algérienne, Stevan Labudovic (1926-2017).

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE  
WILAYA DE TAMANRASSET  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE  
NIF: 40800 2002 011 042

### Avis d'appel d'offres national ouverte avec exigence de capacité minimales n°: 01/dpc/sal/2021

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya de Tamanrasset, lance un **avis d'appel d'offres national Ouverte Avec Exigence de Capacité Minimales pour la Réalisation d'une Unité Secondaire de La Protection Civile A Tazrouk:**

**\* Lot N° 08: CHAUFFAGE CENTRAL**

Les entreprises qualifiées en bâtiment (principal ou secondaire) catégorie deux (II) ou plus, et spécialisées dans le domaine de (chauffage), ayant les codes : (335/3521 - 335/3522 - 333/3321 - 333/3327-333/3328), intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des études techniques B.E.TEC Siege Social centre-ville Tamanrasset contre un reçu de paiement de 1000,00 DA non remboursable libellé au nom du trésor de Tamanrasset (compte N°201.007).

**Conditions éligibilité et élimination :**

**- Conditions éligibilité**

\* En matière de qualification Les entreprises ou sociétés doivent présenter une qualification en bâtiment (principal ou secondaire) Catégorie deux (II) ou plus, ayant le code chauffage : (335/3521 - 335/3522 - 333/3321 - 333/3327 - 333/3328).

Conformément à l'article N°75 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015

Portant réglementation des marchés public et de la délégation de service public.

**- Conditions élimination :**

\* En matière de références professionnelles Les entreprises ou sociétés doivent avoir réalisé durant les 05 dernières années au moins un Projets de chauffage central (attestation de bonne exécution

délivrée par un maître d'ouvrages public à l'appui).

\* Les entreprises ou sociétés qui présentent un délai de fourniture et installation supérieurs à 03 mois leurs offres seront rejetées.

\* Les entreprises ou sociétés qui présentent un délai de garantie inférieure à 24 mois leurs offres seront rejetées.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

**1/ Le dossier de Candidature (Enveloppe A)**

- Une déclaration de probité paraphées et signées;

- Une déclaration de candidature paraphées et signées;

- Les statuts pour les sociétés;

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;

- Capacités professionnelles : Registre de commerce ou qualification;

- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires

- Capacités techniques :

- moyens humains justifiés part (mis à jour (CNAS) et/ou l'affiliation du personnel déclaré à la CNAS;

- moyens matériels justifiés par (Cartes grise ou récépissé de circulation en cours de validité) + assurance, pour matériel roulant),

- références professionnelles

**2/ L'offre technique (Enveloppe B)**

- Une déclaration à souscrire paraphées et signées;

- Un mémoire technique justificatif;

- Le planning général de fourniture et installation;

- Le cahier des charges portant à la dernière page,

la mention manuscrite « lu et accepté »

**3/ L'offre financière (Enveloppe C)**

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure anonyme qui portera de façon apparente que l'inscription suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES N° /2021**

**Réalisation D'une unité secondaire de la protection civile à Tazrouk Lot N°08 : fourniture et installation d'un chauffage central**

**« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à **(15) jours** à partir de la première parution de l'avis dans les journaux nationaux et le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixée à la dernière jour de préparation des offres jusque **(13H30)**, au siège de la direction de la protection civile de la wilaya de Tamanrasset, sis cité EL-wiam Tamanrasset.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(90) jours** augmentée par le délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis sera en séance publique au siège de la direction de la protection civile de la wilaya de Tamanrasset, le jour de dépôt des offres à **(14H00)**. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

## E-COMMERCE

## L'Algérie progresse de 29 places au niveau mondial (rapport onusien)



L'Algérie a progressé de 29 places au niveau mondial dans le domaine de l'E-commerce, selon le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), cité dimanche par le ministère de la Poste et des télécommunications. "Selon le dernier rapport annuel de la CNUCED sur l'E-commerce, l'Algérie a enregistré une avancée notable, en passant de la 109e place à la 80e place au niveau mondial, occupant ainsi la 4e place en Afrique", précise le ministère dans un communiqué.

Selon le rapport onusien, "l'Algérie figure parmi les 4 pays ayant réalisé la plus grande progression au niveau mondiale, aux côtés du Brésil (10 places), du Ghana (20 places) et de la République du Laos (11 places)", ajoute le communiqué.

Ce rapport "s'appuie dans sa classification à une série d'indicateurs, notamment la généralisation de l'accès à Internet, la sécurité du réseau, l'intégration financière et la fiabilité des services postaux, conformément au classement de l'Union postale universelle". Créé en 1964, le CNUCED est une organisation relevant de l'ONU chargée de l'instauration d'un climat propice pour l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale.

L'objectif de ce rapport est de mesurer l'état de préparation des économies des différents pays pour la revitalisation du E-commerce, notamment à la lumière de la pandémie du covid-19", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE- UPM - GOUVERNANCE

## M. Oualid participe à l'ouverture des ateliers sur la E-gouvernance

Le ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine Oualid, a participé lundi à l'ouverture des ateliers de l'Union Pour la Méditerranée (UPM) sur la E-gouvernance, a indiqué un communiqué du ministère.



Ces ateliers ont été organisés par l'UPM, le ministre délégué chargé de l'Economie de la Connaissance et des startups, l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) et le cluster estonien des TIC.

Ils ont comme objectifs de partager les expériences en ma-

tière de digitalisation des administrations publiques et ont été marqués par la présence d'experts internationaux en la matière et d'un nombre important de représentants de différents ministères algériens, précise la même source.

Les ateliers ont traité plu-

sieurs sujets relatifs notamment à l'interopérabilité, le cadre juridique de la E-gouvernance, le développement des compétences numériques, la sécurité et gestion des données et les procédures de transactions simplifiées pour les entreprises, ajoute le communiqué.

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière  
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset  
L'Etablissement public hospitalier de Tamanrasset

## Appel d'offres ouvert N° /2021

L'Etablissement public hospitalier de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres ouvert Conformément aux articles 42 et 43 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour fourniture de denrées alimentaires selon les lots suivants :

- Lot n°1 : Viande rouge de veaux congelé et Viande rouge de veaux frais.
- Lot n°2 : viande blanche poulet congelé, et Oeufs ;
- Lot n°3 : Fruits et Légumes frais ;
- Lot n°4 : Produits d'alimentation générale ;
- Lot n°5 : Pains, Gâteaux et viennoiseries.

Les soumissionnaires peuvent s'adresser pour un lot ou plusieurs lots, et prétendre un lot ou plusieurs lots

Le cahier des charges est à retirer, contre paiement 1000DA, par le soumissionnaire ou son représentant désigné par écrit auprès du sous-direction des Finances et Moyens (bureau des marchés) de l'Etablissement public hospitalier de Tamanrasset située à Imachouane commune de Tamanrasset.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et/ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires, en cours de validité à la date d'ouverture des plis à savoir :

- 1- Dossier de candidature : Tous les documents doivent être en cours de validité.
  - Déclaration de candidature.
  - Déclaration de probité.
  - Copie de l'extrait de casier judiciaire en cours de validité.
  - Copie du statut de la société.
  - Copie du registre de commerce en cours de validité.
  - Copies des pièces fiscale et parafiscale en cours de validité.
  - Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés année 2020.
- Engagement de siège ou dépôt dans wilaya de Tamanrasset (contrats de location ou Contrat de propriété).

Reste des pièces sont cités dans l'article 08 du cahier des charges, partie instructions aux soumissionnaires.

Dossier de candidature sera placé dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature ».

- 2- Offre technique :
  - Cahier de charges dûment rempli et signé.
  - Attestation d'exclusivité. (Pour les concernés).
  - Délai de livraison avec engagement.
  - Moyens humains dûment justifiés.
  - Présentation de Prospectus avec caractéristiques techniques des équipements à proposer Obligatoire ou l'offre sera éliminée.

L'offre technique sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre Technique ».

- Offre financière : Conforme au cahier de charges.
- Le cahier des charges (offre financière) doit être rempli et signé.
- L'offre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

L'offre financière sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre financière ».

Les enveloppes «dossier de candidature», «Offre Technique» et «offre financière» sont mises dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention suivante

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Avis d'appel d'offre ouvert n° ...../2021  
fourniture des denrées alimentaires  
Lot n° 01:..... ; Lot n° 02:..... ; Lot n° 03:..... ; Lot n° 04:..... ; Lot n° 05:..... ;

Les offres doivent être déposées au sous Direction des Finances et Moyens (bureau des marchés) sise à Imachouane commune de Tamanrasset le dernier jour qui correspond à la durée de préparation des offres.

jusqu'à 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis, en séance publique, aura lieu au siège de l'établissement public hospitalier de Tamanrasset jour de dépôt des offres à partir 10h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours augmenté du délai de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE  
SOUK-AHRAS

ADRESSE/ CITÉ ADMINISTRATIVE BADJI MOKHTAR SOUK  
AHRAS

NIF DRE : 0983 4101 9000141

## Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

La direction des ressources en eau de la Wilaya de Souk-Ahras lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences minimales pour l'opération suivante :

## Opération :

**Rénovation des conduites d'adduction principales alimentant Sidi Fraj en eau potable et extension des réseaux existants**

## Projets :

**LOT N°01 rénovation des conduites d'adduction principales alimentant Sidi Fraj en eau potable**

Les entreprises publiques ou privées ayant la qualification catégorie quatre (04) et plus activité principale en hydraulique retirer le cahier des charges gratuitement.

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse et dans le bulletin officiel des marchés publics (BOMOP)

Les offres doivent être déposées par plis porté le dernier jour du délai de préparation des offres, le 10eme jour de 08:00 à 10:00h.

L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les documents constituant l'offres financière, l'offre technique et le dossier de candidature et figurant dans l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales.

**I/- 1<sup>er</sup> enveloppe : dossier de candidature :** se prépare selon l'article N°7-I de l'instruction aux soumissionnaires.

**II/- 2<sup>e</sup> enveloppe : offre technique :** se prépare selon l'article N°7-II de l'instruction aux soumissionnaires.

**III/- 3<sup>e</sup> enveloppe : offre financière :** se prépare selon l'article N°7-III de l'instruction aux soumissionnaires.

Le soumissionnaire doit examiner attentivement toutes les instructions, conditions et spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres. Les entreprises soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant 10 jours + 03 mois à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la direction des ressources en eau sise cité administrative Badji Mokhtar Souk Ahras service de l'administration et des moyens le dernier jour qui correspond à la date limite de dépôt des offres à 10h:00mn. Si la date du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou week-end, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable qui suit.

- Les entreprises sont invitées à assister à l'ouverture des offres.

- Le dossier de candidature est mis dans une enveloppe fermée portant la mention « dossier de candidature »

- L'offre technique est mise dans une enveloppe fermée portant la mention « offre technique »

- L'offre financière est mise dans une enveloppe fermée portant la mention « offre financière »

- Les trois enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure fermée anonyme portant la mention :

**Direction des ressources en eau de la Wilaya de Souk-Ahras, (À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres)**

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales**

**Opération :**

**Rénovation des conduites d'adduction principales alimentant Sidi Fraj en eau potable et extension des réseaux existants**

**Projets :**

**LOT N°01 rénovation des conduites d'adduction principales alimentant Sidi Fraj en eau potable**





## HANDBALL/TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO DE TOKYO L'équipe algérienne en stage de préparation en France

L'équipe algérienne de handball effectuera, à partir de fin février un stage de préparation en France en prévision de sa participation au tournoi de qualification pour les jeux olympiques de Tokyo, prévu à Berlin à compter du 12 mars prochain, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAH).

Ce stage de préparation sera suivi aussi bien par les joueurs locaux que par ceux évoluant à l'étranger. "L'équipe algérienne se rendra fin février en France, pour un regroupement en prévision du tournoi de Berlin qualitatif aux JO de Tokyo", a indiqué le président de la FAH, Habib Labane, à l'APS.

"Actuellement, nous comparons le déplacement des joueurs vers la France.

Si les autorités de ce pays n'autorisent pas l'entrée de notre équipe en raison de l'épidémie de la Covid-19, nous changerons de cap pour aller à Berlin, sinon nous effectuerons le stage ici en Al-



gérie", a-t-il ajouté. Au tournoi de Berlin, l'Algérie jouera face aux équipes de Suède, vice-champion du monde, de Slovénie et d'Allemagne (pays hôte).

## CYCLISME / GP D'ALANYA (TURQUIE) Azzedine Lagab en 27e position

L'Algérien Azzedine Lagab est entré en 27e position, avec un temps de 2h41:04, lors du Grand Prix cycliste d'Alanya, disputé dimanche après-midi, sur une distance de 103,5 km en Turquie.

Cette course sur route a été remportée par le Colombien Juan Carlos Norena Quintero, en 2h40:33, avec une vitesse moyenne de 38,68 km/heure, devant l'Américain Alex Hoen et l'Erythréen Eyob Metkel, ayant tout les deux réussi le même chrono que le vainqueur.

Le deuxième algérien à avoir franchi la ligne d'arrivée derrière Lagab a été

Youcef Reguigui, entré en 50e position, avec un chrono de 2h43:55, au moment où le troisième algérien engagé dans cette course, Hamza Mansouri est entré en 55e position, avec un chrono de 2h44:14.

La sélection algérienne est composée de dix coureurs, à savoir : Youcef Reguigui, Azzedine Lagab, Yacine Hamza, Nassim Saïdi, Hamza Mansouri, Ayoub Sahiri, Ayman Merdj, Mohamed Amine N'Hari, Abderaouf Bengayou et Oussama Cheblaoui, encadrés par l'entraîneur national Hakim Hamza.

Elle a entamé son stage en Turquie le 3 février courant et a déjà disputé trois courses, à savoir : le Grand Prix d'Alanya, le Grand Prix de Gazipasa, et le Grand Prix de Manavgat.

Ce stage bloqué, marqué également par un important travail sur le plan physique, se clôturera ce mercredi, et aura servi de préparation aussi bien pour les prochains Championnats d'Afrique, prévus au mois de mars en Egypte, que pour le Tour d'Algérie (en juin) et la Coupe d'Afrique des nations à Oran (en septembre).

## TENNIS - CLASSEMENT DE LA WTA Un gain de 29 places pour l'Algérienne Inès Ibbou, désormais 571e

L'Algérienne Inès Ibbou a gagné vingt-neuf places dans le nouveau classement mondial de la Women's Tennis Association (WTA), et occupe le 571e rang de cette hiérarchie, toujours dominée par l'Australienne Ashleigh Barty, devant la Japonaise Naomi Osaka et la Roumaine Simona Halep, suivant la dernière actualisation, dévoilée ce lundi.

L'ancienne championne d'Afrique junior avait fait du sur place pendant quelques semaines, avant de perdre deux places, car restée sans compétition pendant plus d'un mois, en raison de la



pandémie du nouveau coronavirus. Mais les bons résultats qu'elle a obtenus depuis qu'elle a repris du service lui

ont permis de récolter suffisamment de points, pour lui permettre de réussir cette remontée au classement mondial de la WTA.

Du moins, en simple, où elle compte déjà trois tournois à 15.000 USD depuis cette fameuse reprise. Mais en double, où elle ne compte qu'un seul tournoi, l'Algérienne de 22 ans a perdu trois places cette semaine, pour se retrouver au 783e rang.

Ibbou vient de s'inscrire dans une nouvelle compétition du Circuit Pro-féminin à Monastir, avec l'espoir de réussir un meilleur parcours que lors des précédents.

## FESTIVAL NATIONAL DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS Plus de 100 participants attendus en mars à Bechar

Quelque 150 participants sont attendus au 22e festival national des sports et jeux traditionnels, prévu les 26 et 27 mars à Bechar, a-t-on appris lundi auprès du président de la ligue de wilaya de cette discipline.

"Les participants issus d'une dizaine de ligues de wilaya et clubs de différentes régions du pays spécialisés dans ces jeux et sports traditionnels prendront part aux compétitions prévues au titre de ce festival, parmi lesquelles le Matreg (bâton), Kora (balle), Kherbga (jeu de dames sur sable), Sig (bâtonnets de ro-

seaux) et le grimper de palmier", a indiqué Lotfi Mansouri. "Cette manifestation sportive initiée par la Fédération nationale des jeux et sports traditionnels (FNSJT), avec la contribution du secteur de la jeunesse et des sports, a pour objectif d'offrir un espace de compétition aux joueurs spécialisés dans ces disciplines et de contribuer à la pérennisation de ces jeux et sports traditionnels ancestraux", a expliqué Mansouri, également membre du comité d'organisation de cette manifestation. "Diverses autres manifestations culturelles et artistiques

seront également au menu de ce festival, organisé aussi à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire de la mort au champ d'honneur du colonel Lotfi et ses compagnons au Djebel Bechar (27 mars 1960)", a-t-il souligné.

Les compétitions de ce festival, qui seront supervisées par des arbitres et équipes techniques de la FNSJT, se dérouleront à travers les différentes infrastructures sportives relevant du secteur de la jeunesse et des sports à Bechar, a fait savoir le président de la ligue de wilaya des jeux et sports traditionnels.

## JEUX OLYMPIQUES / HALTÉROPHILIE Stage d'un mois pour l'athlète Walid Bidani en Turquie

L'athlète Walid Bidani s'envolera, mercredi, en direction de la Turquie, où il effectuera un long stage d'un mois à Antalya, en préparation du Championnat d'Afrique à Madagascar et des Jeux olympiques de Tokyo, a-t-on appris auprès du directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

"Le stage d'Antalya fait partie du programme de préparation de Bidani, entamée décembre dernier en solo à la salle de Maghnia, dotée de tout le matériel nécessaire", a déclaré à l'APS le DTN, Yahia Zaidi, désigné par la tutelle en janvier dernier après l'installation d'un directoire à la tête de la fédération, suite à la suspension du bureau exécutif pour "mauvaise gestion", ainsi que la direction technique nationale.

Bidani s'entraîne selon le programme élaboré par son coach personnel, le Géorgien Ivan Grigore.

Les deux hommes étaient en contact régulier sur les réseaux sociaux pour échanger les nouvelles et ajuster le travail en cas de nécessité.

Bidani était pris en charge par la fédération sur le plan de la restauration et des moyens de récupération, d'ailleurs il était le seul athlète d'élite algérien en haltérophilie à rester en activité.

Le regroupement de Walid Bidani à Antalya devra débiter le 24 février, pour prendre fin à la même date du mois de mars, sous la houlette de l'entraîneur national Abdelaziz Mezouar et avec la participation de son sparring-partner, Abdelmalek Abdelhak.

"Un programme de travail a été mis au point pour notre athlète.

Il comprendra une moyenne de neuf séances d'entraînement par semaine, entrecoupées par des séances de récupération, cryothérapie et tout ce qui est nécessaire dans la préparation d'un athlète de haut niveau", a expliqué le DTN.

L'objectif fixé à l'athlète Bidani, actuellement 7e mondial, est d'assurer définitivement sa place au rendez-vous nippon, auquel il est presque qualifié.

Il aura aussi en point de mire, la préparation des Championnats d'Afrique, prévus à Madagascar du 1er au 8 avril et qui constitueront la dernière compétition de qualification à Tokyo.

Les chances de l'haltérophilie algérienne pour une place aux JO de Tokyo reposent sur Bidani (+109 kg).

Il lui manquerait une compétition à disputer pour confirmer ses performances.

"Pour se qualifier aux JO, les athlètes doivent avoir pris part, au préalable, aux six compétitions du cycle olympique 2017-2020 de la Fédération internationale d'haltérophilie.

La réglementation prévoit l'addition de toutes les participations de chaque athlète, avant de comptabiliser ses deux meilleures performances", a expliqué Yahia Zaidi.

La Fédération algérienne d'haltérophilie a mis le paquet sur Bidani, médaillé de bronze aux Mondiaux en Thaïlande et double médaillé (argent et bronze) lors du tournoi international de Doha (Qatar).

Avant la pandémie de Covid-19, Bidani avait bénéficié de 260 jours de préparation à l'étranger, sans compter les tournois et compétitions auxquels il avait pris part.

Le rendez-vous d'Antananarivo est important pour l'haltérophilie algérienne, puisqu'il devra concerner aussi deux autres athlètes (Missouaoui Saddam et Fatma-Zohra Bouchra Hirèche), toujours en course pour une qualification olympique.

## LIGUE DES CHAMPIONS / MC ALGER - ES TUNIS

# Les Algérois pour confirmer leurs ambitions

Le MC Alger recevra l'Espérance de Tunis, mardi au stade du 5-Juillet (Alger, 20h00), avec l'intention de confirmer ses ambitions en Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la 2e journée (Gr. D) de la phase de poules.



Samy Frioui. Sur le plan de l'effectif, le club algérois devra se passer des services de deux joueurs : le meneur de jeu Abderrahmane Bourdim et le milieu offensif Billel Benaldja, blessés.

Idem pour l'Espérance, qui sera privée des services de ses deux gardiens de but, à savoir l'international Moez Bencherifa (Covid-19) et Rami Djeridi, ainsi que du défenseur algérien Mohamed Amine Tougaï et de l'ailier droit Raed Fedaâ, blessés.

Ayant réussi à tenir en échec en déplacement les Egyptiens du Zamalek, vice-champions d'Afrique (0-0) lors de la première journée, le "Doyen" devra impérativement l'emporter pour bonifier le point décroché au Caire et terminer au moins co-leader au terme de cette 2e journée.

L'ES Tunis, difficile vainqueur à domicile des Sénégalais de Teungueth FC (2-1), s'est déplacée à Alger avec la ferme intention de confirmer son statut de favori de cette poule.

Le quadruple détenteur du trophée, où évoluent cinq joueurs algériens, sera un sérieux client pour le MC Alger, d'où l'importance de rester vigilant face à une équipe capable de poser des problèmes aux joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani et même revenir avec le gain du match.

"C'est un match difficile, on en est conscients car l'adversaire est plus expérimenté que nous dans cette compétition, mais on ne doit pas se sous-estimer, car on a tout pour réussir.

Il faut se serrer les coudes et mettre les bouchées doubles afin de réussir notre pari.

On doit tout faire pour gagner, j'espère que la chance sera de notre côté pour avoir le dernier mot", a indiqué le buteur-maison du Mouloudia,

lequel sera assisté de ses compatriotes Lahcen Azgaou et Mustapha Akerdad.

Dans l'autre match du groupe D, le club sénégalais de Teungueth FC tentera de créer la sensation en visant la victoire à la maison face au Zamalek.

L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad, devrait recevoir Mamelodi Sundowns dimanche prochain en Tanzanie.

Le Chabab devait accueillir mardi les Sud-africains, dans le cadre de la 2e journée (Gr. B), mais le match s'achève vers une délocalisation à Dar es-Salaam en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus, en attendant l'aval de la Confédération africaine (CAF).

### Le programme de la 2e journée

Programme des matchs de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévus mardi et mercredi (en heures algériennes).

#### Group A

**Mardi à Dar es-Salaam:** Simba (Tanzanie) - Al Ahly (Egypte) 14h00

**Mardi à Omdurman:** El Merriekh (Soudan) - AS Vita (RD Congo) 14h00

#### Group B

**Mercredi à Omdurman:** Al Hilal (Soudan) - TP Mazembe (RD Congo) 14h00

CR Belouizdad (Algérie) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) reporté

#### Group C

**Mardi à Luanda:** Petro Atletico (Angola) - WA Casablanca (Maroc) 14h00

**Mardi à Johannesburg:** Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Horoya (Guinée) 17h00

#### Group D

**Mardi à Thies:** Teungueth (Sénégal) - Zamalek (Egypte) 17h00

**Mardi à Alger:** MC Alger (Algérie) - ES Tunis (Tunisie) 20h00.

#### Le point avant la 2e journée

Teungueth FC (Sénégal) - Zamalek (Egypte) (17h00)  
MC Alger (Algérie) - ES Tunis (Tunisie) (20h00)

#### Classement :

	Pts	J
1. ES Tunis	3	1
2. MC Alger	1	1
--. Zamalek	1	1
4. Teungueth	0	1

#### Déjà joués :

ES Tunis - Teungueth FC 2-1  
Zamalek - MC Alger 0-0

#### Reste à jouer :

**3e journée (5-6 mars) :**  
Teungueth FC - MC Alger  
ES Tunis - Zamalek

**4e journée (16 mars) :**  
MC Alger - Teungueth FC  
Zamalek - ES Tunis

**5e journée (2-3 avril) :**  
Teungueth FC - ES Tunis  
MC Alger - Zamalek

**6e journée (9-10 avril) :**  
ES Tunis - MC Alger  
Zamalek - Teungueth FC

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

# La JSK bat le Stade malien (1-0) et se qualifie aux poules

La JS Kabylie a validé son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, en s'imposant devant le Stade malien sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), à l'issue de la manche retour des 16es de finale "bis", disputée dimanche au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Badr-Eddine Souyad à la 5e minute de jeu pour la JSK. Les "Jaune et Vert", qui ont profité du report du match de la 14e journée de championnat contre le RC Relizane pour peaufiner leur préparation, ont évolué au grand complet, un atout pour le staff technique qui a présenté son effectif-type face à une formation malienne très accrocheuse.

La JSK doit sa qualification essentiellement à la fraîcheur physique des joueurs qui y ont cru même s'ils n'ont pas livré un grand match devant un adversaire qui a créé énormément de difficultés aux coéquipiers de Hamroune.

Au match aller, le champion du Mali s'était difficilement imposé face aux Kabyles qui tenaient en main le résultat du match nul, si ce n'est ce penalty inscrit par Mamadou Coulibaly à la 90'+4, donnant l'avantage à son équipe (2-1). La JSK sera fixée sur son adversaire en phase de poules lundi, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte) à 14h00 (algériennes).

### Coupe de la Confédération (16es de finale "bis" - retour)

#### Résultats partiels

Résultats partiels des matchs retour des seizièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputés samedi et dimanche:

#### Samedi : (Retour) (Aller)

AS Kigali (Rwanda) - (+) CS Sfaxien (Tunisie) 1-1 (1-4)

#### Dimanche :

Rivers United (Nigeria) - (+) Enyimba (Nigeria) 1-0 (0-1) (Enyimba qualifié aux TAB 5-4)

(+) ASC Jaraaf (Sénégal) - Platinum (Zimbabwe) 1-0 (1-0)

US Monastir (Tunisie) - (+) Raja Casablanca (Maroc) 1-0 (0-1) (Raja qualifié aux TAB 6-5)

(+) NAPSA Stars (Zambie) - Gor Mahia (Kenya) 2-2 (1-0)

(+) ES Sétif (Algérie) - Asante Kotoko (Ghana) 0-0 (2-1)

(+) Coton Sport (Cameroun) - AS Sonidep (Niger) 1-0 (1-0)

DC Motema Pembe (RD Congo) - (+) Ahli Benghazi (Libye) 1-1 (1-1) (Ahli qualifié aux TAB 7-6)

(+) JS Kabylie (Algérie) - Stade malien (Mali) 1-0 (1-2)

(+) Pyramids (Egypte) - RC Abidjan (Côte d'Ivoire) 2-0 (2-0)

(+) Orlando Pirates (Afr.Sud) - Jwaneng Galaxy (Botswana) 1-0 (3-0)

Salitas (Burkina Faso) - Bouenguiddi (Gabon) en cours (0-1)

TAS Casablanca (Maroc) - Nkana (Zambie) en cours (0-2)

Namungo (Tanzanie) - Primeiro de Agosto (Angola) (reporté)

#### Lundi 22 février:

Etoile du Sahel (Tunisie) - Young Buffaloes (Eswatini) 16h00 (2-1)

**NB: Les clubs précédés du signe (+) sont qualifiés pour la phase des poules.**

APS

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE "BIS" RETOUR)

# L'ESS fait match nul (0-0) devant Asante Kotoko et se qualifie à la phase de poules

L'ES Sétif s'est qualifiée à la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, après son match nul (0-0) devant les Ghanéens d'Asante Kotoko, pour le compte de la manche retour des 16es de finale "bis", disputée dimanche au stade 8 mai 1945 de Sétif.

Lors de la première manche disputée dimanche dernier, l'Entente avait réalisé une excellente opération en allant s'imposer à Accra (2-1). De son côté, la JS Kabylie, deuxième représentant en Coupe de la Confédération africaine de football, a également validé son billet pour la

phase de poules, en battant le Stade Malien sur le score de 1 à 0 (aller 1-2).

L'ESS et la JSK seront fixées sur leurs adversaires en phase de poules lundi prochain, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte) à 14h00 (algériennes).

### Déclarations des entraîneurs

Au sortir dimanche soir, du stade 8 mai 1945 à Sétif, après le match ES Sétif et l'équipe ghanéenne Asante Kotoko pour le compte de la manche retour des 16es de finale "bis", de la Coupe de la Confédération africaine de football, où l'entente sportive sétifienne s'est qualifiée à la phase de poules, les entraîneurs des deux clubs se sont exprimés à l'issue du match.

**L'entraîneur du club ghanéen, Johnson Smith a déclaré à la presse :** "Le plus important est que mon équipe a fourni un bon match devant un adversaire imposant qui joue du bon football. Mes joueurs se sont donnés à fond. Je remercie les Algériens, pour leur chaleureux accueil tout au long du séjour de l'équipe".

**De son côté, le coach de l'ES Sétif, Nabil El Kouki,** approché par les représentants de la presse à sa sortie du stade, a déclaré : "Nous avons perdu beaucoup d'occasions pour inscrire des buts et tuer le match dans les premières minutes et ceci a permis à l'équipe adverse de prendre confiance. Et d'ajouter

"j'avais déjà déclaré que la qualification pour la phase des poules se joue en match aller et c'était vrai. J'étais conscient de la difficulté de la mission en match retour".

"Nous avons réalisé le plus important qui est la qualification et l'équipe est prête à faire face à tout adversaire dans la phase de poules de cette compétition africaine. Le palmarès de l'ES Sétif lui impose de jouer pour le titre. Bravo à mes joueurs..".

L'ES Sétif s'est qualifiée à la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, après son match nul (0-0) devant les Ghanéens d'Asante Kotoko, pour le compte de la manche retour des 16es de finale "bis", disputée dimanche au stade 8 mai 1945 de Sétif. Lors de la première manche disputée dimanche dernier, l'Entente avait réalisé une excellente opération en allant s'imposer à Accra (2-1). Dans le cadre des mesures sanitaires imposées pour la lutte contre le coronavirus, la CAF a suspendu les conférences de presse organisées habituellement après les matchs.

## LIGUE 1 / CS CONSTANTINE La direction décide de libérer les attaquants Djahnit et Redjimi

La direction du CS Constantine (Ligue 1) a décidé de libérer les attaquants Youcef Djahnit et Adam Redjimi en prévision du renforcement de l'effectif lors du prochain mercato, a déclaré, dimanche, le directeur sportif de l'équipe constantinoise, Yacine Bezzaz.

Ces deux joueurs ont été avisés aujourd'hui par la direction du club de leur libération du fait qu'ils ne font plus partie des plans de l'entraîneur de l'équipe, Miloud Hamdi, a indiqué dans une déclaration à l'APS, M. Bezzaz, soulignant que cette décision a été prise en vue d'entamer la préparation de la phase de renforcement du compartiment offensif par de nouveaux joueurs lors de la période du mercato, prévue au mois de mars prochain.

Et d'ajouter : "nous allons engager les négociations et les démarches administratives nécessaires de la libération de ces deux éléments avec leurs managers", assurant que la direction s'emploiera à régler les impayés de ces joueurs dans les prochains délais".

Par ailleurs, le directeur sportif du CS Constantine a révélé que le défenseur, Ahmed Maameri, rejoindra "prochainement", à titre de prêt, un autre club de Ligue 1. Il a également fait savoir que la piste de l'ancien défenseur des Sanafirs, Hocine Benayada, a été abandonnée, du fait que ce dernier est à l'affût d'une autre expérience à l'étranger après l'échec de celle qu'il avait tenté avec le club africain (Tunisie).

## STADE BENABDELMALEK DE CONSTANTINE Lancement "prochain" des travaux de pose de la nouvelle pelouse

Les travaux de pose de la nouvelle pelouse du stade Benabdelmalek Ramdane (chef-lieu de Constantine) seront entamés "en avril prochain" après l'achèvement des procédures administratives, a déclaré dimanche, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

S'exprimant dans une déclaration à l'APS, M. Kamel Kaynou, a indiqué que ce stade a été fermé au mois de décembre dernier en raison de la détérioration de sa pelouse, soulignant que la wilaya avait alloué une enveloppe financière de 25 millions de dinars pour financer les travaux de pose de la nouvelle pelouse synthétique.

La réalisation de cette opération permettra au club du CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 de football, de disputer les rencontres du championnat à domicile au stade Benabdelmalek Ramdane au lieu de celui d'Abed Hamdani (commune d'El Khroub), a expliqué le même responsable.

A noter que les fans du CSC ont exprimé ses derniers jours, à travers les réseaux sociaux et le site officiel des supporters du club, leur mécontentement quant au retard enregistré dans le lancement de s travaux de remise en état de la pelouse de ce stade.

Pour rappel, l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek Ramdane a causé la blessure de plusieurs joueurs des équipes locales ou visiteuses. Aussi, la direction du CSC avait saisi la ligue de football professionnel (LFP) au début du mois de décembre dernier pour disputer ses matchs à domicile au stade Abed-Hamdani d'El-Khroub en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane.

APS

## LIGUE 1 (15E JOURNÉE) L'affiche MCA-JSK fixée au 27 février

L'affiche de la 15e journée du championnat de Ligue 1 entre le MC Alger et la JS Kabylie se jouera le samedi 27 février au stade olympique du 5-Juillet (16h00), selon le programme dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.



Six rencontres se joueront la veille, dont celle du co-leader l'Olympique Médéa face au CS Constantine. Le match CA Bordj Bou Arréridj - CR Belouizdad, programmé vendredi, devrait être reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois

en Ligue des champions d'Afrique.

"Dans le cas où la CAF programme le match CRB - Mamelodi Sundowns le 27 ou 28 février, le match CABBA-CRB sera reporté à une date ultérieure", a précisé la LFP.

Le Chabab devait recevoir mardi

les Sud-africains de Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la 2e journée de la phase de poules (Gr. B) de la Ligue des champions, mais le match s'achemine vers une délocalisation à Dar Es-Salaam (Tanzanie) le 28 février, en attendant l'aval de la Confédération africaine (CAF).

Sur demande du club algérois, la Fédération algérienne (FAF) a saisi la CAF pour reporter et délocaliser ce match, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus.

### Programme des rencontres de la 15e journée :

**Vendredi 26 février :**

CABBA Arréridj - CR Belouizdad (15h00) sous réserve

O. Médéa - CS Constantine (15h00)

JS Saoura - US Biskra (15h00)

NA Hussein-Dey - RC Relizane (15h00)

USM Alger - NC Magra (16h00)

USM Bel-Abbès - JSM Skikda (16h00)

**Samedi 27 février :**

AS Ain M'lila - WA Tlemcen (14h30)

MC Oran - Paradou AC (14h30)

ES Sétif - ASO Chlef (15h00)

MC Alger - JS Kabylie (16h00).

## LIGUE 1

### Le MC Oran demande une dérogation pour recruter un gardien de but

La direction du MC Oran va formuler une demande dans les prochaines heures pour bénéficier d'une dérogation afin de recruter "en urgence" un gardien de but en remplacement d'Houssam Limane, "out" pour la suite de la saison à cause d'une

blessure. Un dossier médical du portier oranais, qui a subi dernièrement une opération chirurgicale suite à une méchante blessure contractée lors du match perdu à Sétif (4-1), sera transféré à la commission médicale de la Fédération algérienne de foot-

ball (FAF), a-t-on appris dimanche de la direction du MCO. Le staff technique du Mouloudia a jugé nécessaire d'engager "dans les meilleurs délais" un nouveau portier pour seconder l'actuel gardien titulaire et capitaine de l'équipe, Oussama Litim, pré-

cise-t-on de même source. Les "Hamraoua", qui restent sur deux victoires de suite contre l'US Biskra (6-0) à domicile et le CS Constantine (3-1) en déplacement, occupent la quatrième place au classement avec 24 points après 14 matchs joués.

## LIGUE 2

### "L'ASM Oran doit confirmer sur le terrain son statut de favori"

L'ASM Oran est dans l'obligation de "justifier sur le terrain" son statut de favori à l'accession en Ligue 1 de football, a estimé dimanche son entraîneur Kamel Mouassa.

"Certes, notre équipe est favorite pour la montée en Ligue 1, mais c'est la réalité du terrain qui tranchera les heureux lauréats en fin de saison", a déclaré le coach à l'APS.

Il s'agit là, selon le même technicien, d'un "message à l'adresse des joueurs, censés redoubler d'efforts et garder leur concentration tout au long de l'exercice pour atteindre l'objectif fixé, surtout que la bataille autour des deux tickets donnant accès à l'élite sera très rude".

Les leaders des trois groupes qui composent la Ligue 2 cette saison dis-

puteront des play-offs à l'issue du championnat pour désigner les deux formations qui accéderont en fin de saison, suivant le système de compétition appliqué cette saison dans ce palier, rappelle-t-on.

L'ASMO a obtenu, samedi, sa première victoire de la saison après avoir battu en déplacement la JSM Tiaret (2-1), se rachetant du nul concédé lors de la première journée face au RCB Oued R'hiou (0-0).

Une contre-performance que le coach Mouassa, qui a réussi l'accession en Ligue 1 avec l'ASMO en 2014, a imputé à la non qualification, lors de cette rencontre, des nouvelles recrues, l'obligeant à aligner une équipe composée essentiellement de joueurs issus de la catégorie des moins de 21 ans.

La direction de la formation de haut niveau "M'dina J'dida" n'a obtenu les licences de ses 13 nouveaux joueurs que jeudi passé, après s'être acquittée d'une somme de 13 millions de dinars, soit 50% des dettes du club envers d'anciens joueurs, pour lever l'interdiction de recrutement dont elle faisait l'objet.

En revanche, l'entraîneur Mouassa, qui a rejoint le club quelques jours seulement avant le début du championnat, a dirigé pour le deuxième match de rang ses poulains à partir des tribunes.

L'enfant de Guelma devrait bénéficier de sa licence au cours de cette semaine, "après la signature de son contrat dans les prochaines heures", a-t-on appris de la direction des "Vert et Blanc".

## Besiktas entame les négociations avec Leicester City pour Ghezzal

La direction du Besiktas (Div.1 turque de football) aurait entamé des discussions avec Leicester City (Premier League anglaise) pour le transfert définitif de l'ailier international algérien Rachid Ghezzal, prêt une saison au club stambouliote, rapporte dimanche la presse locale. Le club anglais aurait fixé un rendez-vous à la direction du Besiktas au terme

de la saison en cours. Les Anglais espèrent céder le joueur algérien contre un chèque de 5 millions d'euros, précise la même source.

Ghezzal (28 ans) a réussi à faire l'unanimité autour de lui, occupant la tête du classement des passeurs du championnat turc avec 10 offrandes, alors qu'il vient d'ouvrir son compteur buts, lundi dernier lors de la vic-

toire décrochée en déplacement face à Genclerbirligi (3-0), dans le cadre de la 24e journée. Blessé aux adducteurs lors de cette même rencontre, Ghezzal devrait être éloigné des terrains pour une période de deux semaines.

Un véritable coup d'arrêt pour l'Algérie, qui a disputé 17 matchs en tant que titulaire. Ghezzal avait rejoint

le club stambouliote en octobre dernier, pour un prêt d'un an en provenance de Leicester City avec lequel il est sous contrat jusqu'en 2022. Il avait rallié Leicester en 2018 en provenance de l'AS Monaco contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des "Foxes" pour seulement 3 buts.

## Man Utd convoite Niklas Sule

Après Chelsea et Liverpool, ce serait au tour de Manchester United de s'intéresser au défenseur du Bayern Munich, Niklas Sule. Niklas Sule, défenseur du Bayern Munich, est la nouvelle cible de Manchester United rapporte le quotidien allemand Bild. Le joueur qui ne semble plus faire partie des plans de l'entraîneur bavarois, Hans Flick, est annoncé sur le départ l'été prochain. Plusieurs clubs de Premier League seraient également sur les rangs. Niklas Sule est sous contrat jusqu'en juin 2022 et les dirigeants du Bayern Munich n'auraient pas prévu de le prolonger au-delà. Du coup, l'obligation est de le vendre alors qu'il entre dans sa dernière année de contrat l'été prochain. Le club bavarois espérait 30 millions d'un éventuel transfert du joueur vers la Premier League. L'été dernier déjà, Niklas Sule était convoité par Manchester United.



## LUCAS VAZQUEZ PASSE DEVANT CARVAJAL

Lucas Vazquez a déjà été plus souvent titularisé que Dani Carvajal sur le flanc droit de la défense cette saison.

La saison difficile que traverse Carvajal en raison des blessures se reflète déjà sur le plan comptable, comme le fait remarquer Marca : Lucas Vazquez a été titularisé plus de fois en tant qu'arrière droit que Carvajal. Contre Valladolid, le Galicien a débüté son douzième match à ce poste, contre 11 pour Dani.

Les services rendus par Lucas vont au-delà de ce que Zidane pouvait espérer, mais ces statistiques mettent aussi en lumière le gros problème dont souffre le Real Madrid au poste de latéral droit. Car Lucas est devant Carvajal, mais aussi devant Odrozola (4 apparitions dans le onze cette saison).

Pour le moment, Vazquez va continuer de profiter de la place qu'il s'est trouvée dans le onze de départ pour enchaîner les matchs, à commencer par celui face à l'Atalanta dans deux jours. De quoi démontrer une fois encore combien il est important dans cette équipe, alors que son avenir au club est toujours en suspens...

# CASEMIRO VISE TOUJOURS LE TITRE EN LIGA

Unique buteur de la rencontre face à Valladolid samedi soir (0-1), le Brésilien entend bien devancer l'Atlético et terminer Champion d'Espagne.

Le Real Madrid a profité du revers enregistré par l'Atlético Madrid plus tôt dans la journée face à Levante (0-2) samedi soir pour aller gagner au José Zorrilla, l'enceinte d'un Real Valladolid, mal classé, pour le compte de la 24e journée de La Liga (0-1). Le Real, dont l'effectif est actuellement décimé par les blessures, évoluait sans Eden Hazard, Karim Benzema, Sergio Ramos, Dani Carvajal, Marcelo, Eder Militao, Rodrygo et Federico Valverde, s'est contenté du minimum syndical.

L'unique réalisation de la rencontre a été l'oeuvre de Casemiro d'un joli coup de tête suite à un coup franc de Toni Kroos peu après l'heure de jeu. Une nouvelle fois décisif, le milieu de terrain brésilien, passé par le FC Porto, avait à coeur de savourer après le match, soulignant aussi le poids des absences chez les Merengues. "Il faut être là pour marquer. Mais le mérite revient à Toni, qui met toujours la balle où il faut. J'en ai eu trois et sur le troisième, j'ai marqué. Toni la met comme si c'était avec sa main", s'est-il félicité face aux médias, avant d'avoir une pensée pour Karim Benzema et Sergio Ramos, deux absences particulièrement préjudiciables. "Nous avons eu beaucoup d'absents. C'est compliqué. Aujourd'hui, c'est tout à l'honneur de l'équipe. C'est le travail de chacun. Ce sont des absences importantes. J'espère qu'ils reviendront le plus vite possible, car nous comptons sur eux", a-t-il ajouté. Et l'auriverde ne désespère pas de remporter la Liga en fin de saison. "Nous croyons toujours en la Liga. Chaque match est important. Il reste 42 points. On y croit", a-t-il assuré. L'Atlético, leader avec un match en moins, n'a plus que 3 points d'avance.

## Accord trouvé avec Gianluigi Donnarumma ?

Selon la presse anglaise, la formation de Manchester United envisagerait de se séparer de son gardien de but, David De Gea. Pour remplacer le portier espagnol, les Red Devils auraient déjà un nom comme nous le révèle le média Todorichajes.

Il s'agirait de Gianluigi Donnarumma. En fin de contrat avec le Milan AC, l'international transalpin n'a toujours pas prolongé et pour le moment, il serait loin de trouver un accord avec ses dirigeants.

Une situation qui pourrait profiter au club mancunien. En effet, les dirigeants anglais seraient en discussions avancées avec l'agent du joueur, Mino Raiola. Un accord serait même en bonne voie entre les deux parties. Pour rappel, le gardien milanais réclamerait un salaire annuel de 10 millions d'euros.



## LES FOLLES EXIGENCES DE HAALAND POUR QUITTER DORTMUND

Suivi de très près par les plus grandes équipes du Vieux continent, l'ancien avant-centre de Salzbourg devrait logiquement être l'une des grandes attractions du prochain mercato estival. Encore sous contrat jusqu'en juin 2024, Haaland possède une clause libératoire de 75 million d'euros, toutefois, celle-ci sera effective seulement en 2022, à en croire le journaliste transalpin Fabrizio Romano.

## Le coup de gueule de Marquinhos

Le Parc des Princes n'est vraiment plus une forteresse imprenable en Ligue 1. Après les défaites contre l'Olympique de Marseille (0-1) puis l'Olympique Lyonnais (0-1) durant la première partie de la saison, le Paris Saint-Germain a été battu par l'AS Monaco (0-2) dimanche. Un résultat parfaitement logique pour le défenseur central parisien Marquinhos (26 ans, 16 matchs et 1 but en L1 cette saison). "On a pris un mauvais départ, on a couru après le score tout le match. C'était difficile de trouver des espaces et on n'a pas su se montrer dangereux. On ne s'est pas créés assez d'occasions. C'était une mauvaise soirée et Monaco a fait un bon match. Mais c'est inadmissible qu'on laisse les autres équipes venir à la maison et nous battre 2-0", a déploré le Brésilien, très agacé, au micro de la chaîne Canal +.

Un coup de gueule justifié puisque le PSG, 3e au classement, accuse maintenant un retard de 4 points sur le leader, Lille.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général,  
responsable de la publication  
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Le Président Tebboune signe le décret

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé le décret présidentiel portant dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans un discours à la Nation, jeudi dernier, le président Tebboune avait annoncé la dissolution de la Chambre basse du Parlement et l'organisation d'élections législatives anticipées.



### PRÉSIDENTE

## Le Président Tebboune préside une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche 21



février 2021, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans sé-

curitaire, politique et économique", lit-on dans le communiqué. "Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de

Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a donné ses instructions aux responsables, chacun dans son domaine de compétence", ajoute la même source. "Aussi, le Président Tebboune a salué les efforts consentis pour la préservation de la stabilité générale du pays, notamment ce qui a trait à la lutte contre le nouveau coronavirus irus (COVID-19) et le lancement réussi de l'opération de vaccination anti-covid", conclut le communiqué.

### PRÉSIDENTE

## Le Président Tebboune décide de promouvoir 10 circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière, et nommé des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas, a indiqué dimanche un communiqué de la Présidence de la République.

"Conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière. Il s'agit des wilayas de: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, El Menia. Dans ce cadre, le Président de la République a nommé au poste de wali, mes-

- Youcef Bechlaoui, wali de Timimoun,
- Othmane Abdelaziz, wali de Bordj Badji Mokhtar,
- Aïssa Aziz Bouras, wali d'Ouled Djellal,
- Saad Chenouf, wali de Béni Abbès,
- Ibrahim Ghemired, wali d'In Salah,
- Mehdi Bouchareb, wali d'In Guezzam,

- Nacer Sebaa, wali de Touggourt,
- Benabdallah Chaib Eddour, wali de Djanet,
- Aïssa Aïssat, wali d'El M'Ghair,
- Boubekeur Lansari, wali d'El Menia.

Sont nommés Secrétaires Généraux des wilayas susmentionnées, messieurs:

- Abdelkrim Lamouri, secrétaire général de la wilaya de Timimoune,
- Mohamed Lansari, secrétaire général de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar,
- Abdelfettah Benkarkoura, secrétaire général de la wilaya de Ouled Djellal,
- Mohamed Chlef, secrétaire général de la wilaya de Béni Abbès,
- Djilali Yahmi, secrétaire général de la wilaya de In Salah,
- Rabie Nakib, secrétaire général de la wilaya de Ain-Guezzam,
- Kaci Amrane, secrétaire général de la wilaya de Touggourt,
- Abdelaziz Djaouadi, secrétaire général de la wilaya de Djanet,
- Kamel Hadji, secrétaire général de la wilaya de El M'Ghair,
- Noureddine Refsa, secrétaire général de la wilaya d'El Menia.

### SAHARA OCCIDENTAL

## Le parti mauritanien El Islah affirme sa reconnaissance de la RASD

Le président du parti mauritanien El Islah, Mohamed Ould Talebna a affirmé que son parti adoptait la position officielle de l'Etat mauritanien qui reconnaît la République sahraouie, appelant l'Onu à intervenir pour mettre fin à l'effusion de sang et concourir à une solution juste du conflit au Sahara Occidental. Intervenant à l'ouverture du 1er Congrès du parti, M. Ould Talebna a souligné "nous adoptons la position officielle de l'Etat mauritanien, déjà

exprimée par le président Mohamed Ould El-Ghazouani, qui reconnaît la RASD", ajoutant "notre neutralité est positive dans le conflit sahraoui".

Il a appelé, en outre, le Président mauritanien "à œuvrer pour la promotion de la politique extérieure du pays et des relations régionales et internationales pour s'adapter aux changements et mutations enregistrées au double plan national et régional". S'agissant de la situation pré-

valant dans les pays arabes, le parti mauritanien a souligné "l'impératif de faire face aux interventions étrangères dans la région".

Le 1er Congrès du parti mauritanien a vu la participation d'une délégation sahraouie de haut niveau, dont le dirigeant du front Polisario Yahia Ould Ahmadou et les responsables des communautés du sud, Ahmed Ali, avec une large participation de l'élite politique mauritanienne.

### JUSTICE

## Cour d'Alger : la chambre d'accusation renvoi le dossier d'Ali Ghediri devant le tribunal criminel (source judiciaire)

La Chambre d'accusation près la Cour d'Alger a refusé dimanche la demande de libération du prévenu Ali Ghediri, poursuivi pour participation en temps de paix à une en-

treprise visant à fragiliser le moral de l'Armée nationale populaire (ANP), et renvoyé son dossier devant le Tribunal criminel, a-t-on appris d'une source judiciaire. "La Chambre

d'accusation a notifié dimanche à la défense du prévenu sa décision portant refus de sa libération et renvoi de son dossier devant le tribunal criminel", a précisé la même source.

Retraité de l'ANP, le Général-major Ali Ghediri est en détention depuis juin 2019 pour "participation en temps de paix à une entreprise visant à fragiliser le moral de l'Armée".

## Tipasa : report du procès de Kamel Chikhi poursuivi dans une affaire de corruption

Le tribunal de Tipasa a décidé, dimanche, le report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit "El boucher", accusé dans une affaire de corruption, au 14 mars prochain. Ce 3eme report consécutif, depuis la première audience du 17 janvier dernier, est dû à la grève de la défense, qui fait suite à la grève des avocats du barreau de Blida, depuis jeudi dernier, pour protester contre la mise en détention provisoire d'un avocat.

A noter que le conseil de l'ordre des avocats de Blida relevant de l'Union nationale des Ordres des avocats, a annoncé, à l'issue de sa réunion de mercredi soir, sa décision de boycotter l'activité judiciaire, à partir de jeudi, au niveau des cours de justice de Blida, Tipasa, Ain Defla et Chlef, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des tribunaux administratifs et du tribunal militaire Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le

juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre dernier, est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres accusés (un notaire et deux employés) pour "octroi d'indus avantages", "réduction d'im pôts et de taxes sans autorisation", "abus de fonction" et "obtention d'intérêts de façon illégale". Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a or-

donné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire.

Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (ouest Alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Il a bénéficié au

titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA.